

Un article significatif

Le "Kingston Freeman", journal catholique de langue anglaise, dans son numéro de jeudi dernier, le 13 courant, publie un article du plus haut intérêt et consolant à deux points de vue.

D'abord, parce que cet article, mis sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs de langue anglaise, aura l'occasion de faire connaître sous son vrai jour la question bilingue en Ontario. Cette exposition sera d'autant moins suspecte qu'elle aura été faite par un Irlandais pur sang vivant en Irlande et parfaitement au courant des conditions de l'Eglise catholique au Canada.

Il est aussi consolant pour une deuxième raison. C'est parce que la publication de cet article dans le "Kingston Freeman" nous convainc une fois de plus de l'ardent désir de ce journal de voir tous les catholiques, de quelque race qu'ils soient, s'unir étroitement pour combattre l'ennemi commun.

Nous sommes donc heureux de souligner la publication de cet article dû à la plume de R. P. Michael J. Phelan, S. J. et paru d'abord dans l'"Irish Ecclesiastical Record" de Dublin, Irlande.

Il nous est impossible de reproduire ici en entier, cette intéressante étude, mais nous espérons pouvoir le faire sous peu, elle mérite plus qu'une analyse nécessairement incomplète.

"De temps en temps, écrit le Père Phelan, en commençant, le cable nous renseigne quelque peu sur la difficulté de langue au Canada; mais, comme la plupart des sujets qui ne nous touchent pas directement, nous l'oublions bientôt... Pourtant, c'est la question la plus importante qui existe au Canada, elle a profondément divisé le pays dans sa vie sociale, commerciale et politique. Elle domine toutes les autres et sert de base à leur solution."

C'est en ces termes que le Père Phelan présente à ses lecteurs, l'importance de la question bilingue en Ontario.

Puis, pour bien faire comprendre toute la question, il cite et commente les articles de la constitution de 1867 sur lesquels reposent les droits des catholiques et, nécessairement des Canadiens français. Il étudie brièvement, mais d'une façon très claire, le règlement XVII, son véritable but et ses effets immédiats.

Pour mieux faire ressortir l'injustice de cette législation scolaire, il fait le parallèle entre la Province de Québec et la province d'Ontario, dans leur manière respective de traiter les minorités. Il ajoute ensuite: "Laissons complètement de côté l'injustice du règlement XVII, il est évident que, en mettant de côté la langue maternelle à l'école, on ne peut espérer d'autre résultat que le désastre en matière d'instruction; car, l'attention de l'enfant devrait être habitué à suivre la ligne de moindre résistance et l'enseignement devrait être agréable afin d'être intéressant... Mais comment cela peut-il être possible, quand l'enfant est surtout occupé à comprendre les mots que prononce l'instituteur et non à assimiler les pensées qu'il exprime. Ainsi, l'école devient une maison de torture, au lieu d'être un jardin où l'on répand les semences de la pensée et l'on développe les puissances de l'intelligence. Ce n'est pas de l'éducation: c'est l'anarchie pédagogique."

Après cette condamnation absolue du règlement inique, l'auteur passe en revue les droits naturels des parents à donner à leurs enfants l'éducation qu'ils préfèrent. Il souligne l'injustice criante de cette politique qui traite les Canadiens français comme des étrangers qu'on tolère, pendant qu'ils sont les pionniers de ce pays, ceux qui l'ont découvert et y ont planté les premiers arbres de la civilisation et du christianisme.

"Quels sont les auteurs de cette politique d'oppression", se demande ensuite le Père Phelan? Il répond que ce sont les émigrants de l'Ulster, les Orangistes qui combattent la langue française, non par haine du français, mais par haine du catholicisme.

Il cite à plusieurs reprises des paroles non équivoques d'Orangistes de renom, qui ne craignent pas de dire clairement leur pensée sur ce sujet. C'est contre la domination de l'Eglise catholique qu'ils travaillent quand ils font la guerre au français. C'est pour abattre la puissance du Pape qu'ils cherchent à arracher au bloc canadien français catholique, son lieu de cohésion, sa force de résistance, sa langue.

"Leur langue, dit le R. P. Phelan, est aux Canadiens français ce que la pelure est à l'orange, ce que l'écorce est à l'arbre. Elle les tient ensemble; elle conserve la sève féconde, elle lie, dans un faisceau puissant, les fibres de leur civilisation catholique, leur permettant de présenter un front d'airain aux forces de l'apostasie."

En détruisant ce lien, cette protection, l'oeuvre de désagrégation commencera rapidement. Les mariages mixtes se multiplieront, les traditions catholiques s'éteindront, et le Canadien français se changera bientôt en un Anglais protestant.

Pour obtenir ce résultat, pour recruter des adeptes et des appuis, les ennemis du catholicisme et du français ont de nombreux cris de ralliement. Au nombre de ces cris, dit l'auteur, il faut citer: "Un drapeau, une langue"; "Vous êtes des sujets anglais, donc, vous devez parler la langue anglaise"; "Deux dictons totalement faux, dit le Père Phelan, puisque les Canadiens français ne sont pas sujets anglais, mais sujets britanniques et, que nulle part, dans l'empire britannique, ces principes ne sont mis en pratique, ni en Ecosse, ni dans le pays de Galles, ni à Malte, ni aux Indes, ni dans l'Afrique-Sud, ni en Irlande."

Après avoir traité cette question importante à tous ces points de vue, le Père Phelan va plus loin et pose la question suivante: "On demande souvent avec amertume: Pourquoi les Irlandais du Canada se sont-ils unis aux Orangistes pour persécuter leurs frères catholiques, qu'ils défendent réellement la foi commune à l'abri de la fustigation de leur langue? "Quand j'entendis cette question, je fus étourdi; mais, après une grande connaissance des conditions au Canada, une réponse s'est présentée. La question résulte d'une confusion d'idées. On doit tirer une ligne de démarcation entre les Irlandais nés en Irlande et les Irlandais nés au Canada. Je ne crois pas que beaucoup d'Irlandais, nés en Irlande, se trouvent dans le camp antifrançais; et dans l'amorce de leur documentation devant moi, je trouve quelques-uns des meilleurs plaidoyers en faveur des Canadiens français, de la main d'Irlandais."

"Voici comment on peut expliquer la chose: La presse orangiste persiste à peindre cette question de couleurs impérialistes. Si ces gens, dit-elle, veulent rester français, qu'ils retournent vivre en France, mais, puisqu'ils ont adopté notre drapeau, ils doivent adopter notre langue. Ici, l'Irlandais né au Canada se laisse persuader; car, comme tout colonial, il est impérialiste du type flamboyant. Le Jingo national est tout à fait modéré comparé à son frère des colonies. J'ai remarqué que plusieurs de nos fils d'Irlande, dans les colonies britanniques, sont plus enthousiastes dans leur profession de loyalisme que les autres. Ils pensent que leurs noms irlandais les rendent suspects et, alors, ils sont déterminés à brandir l'"Union Jack" et à chanter, une octave plus haut que tout autre "God save the King."

En conclusion, l'auteur de cet article sympathique montre ce que ont les Canadiens français, il esquisse les grandes oeuvres de leurs missionnaires, de leurs découvreurs, de leurs fondateurs, de leurs colons. Mais, il dit: "Non seulement comme frères dans la foi, mais comme Gaëls, notre coeur va vers eux dans leurs justes combats. Leur cause est notre cause. Leur ennemi est notre ennemi. Leur effort pour conserver une existence nationale distincte, pure et nette, pour maintenir leur idéal et leurs principes de civilisation catholique, tout cela est nôtre; alors, leur vaillante résistance et leur cri vainqueur, "Jamais", à la demande de l'anglicisateur, constituent pour les Gaëls de l'Irlande une inspiration "et un coup de clairon."

LES YUGO-SLAVES ET L'ADRIATIQUE

L'un des problèmes actuels le plus difficile à résoudre à la Conférence de la Paix découle de la similitude des prétentions territoriales de l'Italie et de la Yougoslavie sur la côte dalmate. M. V. R. Savic, journaliste et attaché au bureau officiel serbe de New-York, a présenté avec beaucoup d'éloquence, de clarté et d'esprit, le point de vue yougo-slave au Canadian Club d'Ottawa, dont il était l'hôte d'honneur, samedi dernier.

Les Yougo-Slaves appartiennent à la grande famille slave. Ils étaient établis en Europe depuis une haute antiquité dans la partie de l'Europe Orientale comprise entre la Baltique, la Vistule et les Carpates, le Sarmatie et le Pont-Euxin. Soumis par les Goths et les Huns vers la fin du quatrième siècle, les Slaves se virent pressés par les hordes de Mongols venues du Caucase et de la Mer Noire et furent forcés de se retirer sur les bords du Danube et de l'Elbe. Au septième siècle, ils disparaissent momentanément de l'histoire, mais reparissent au XIème et au XIème pour former les grands Etats de Russie, Pologne, Bohême, Bulgarie, Serbie, Croatie, etc.

Les Yougo-Slaves sont les Slaves du Sud et comprennent les trois subdivisions suivantes: Serbes, Croates et Slovènes. Ils ont embrassé et conservé depuis longtemps la foi catholique. Ces peuples sont laborieux, hospitaliers, doux et pacifiques; ils ne marchent en guerre que pour conserver l'intégrité de leur territoire; ils n'attaquent pas leurs voisins, ils se défendaient seulement contre leurs attaques. "Pas un peuple en Europe", s'écrie le conférencier avec fierté "ne peut dire de la nation yougo-slave: elle a dévasté son pays; elle a enlèvement sa mère, ma soeur ou mon épouse en captivité."

Un tel peuple était destiné à être conquis et opprimé par les puissances centrales plus ambitieuses et plus fortes: "Elles ont conquis notre territoire, mais non notre idéal, notre esprit."

Les Serbes, les Croates et les Slovènes ne se sont jamais battus entre eux, et pour prouver leur union, cette année même, ils acceptèrent une appellation commune.

Avant la guerre, il y avait 5 millions de Yougo-Slaves en Serbie et au Monténégro, et 7 millions en Autriche-Hongrie. Bismark disait de l'Autriche qu'elle était une honne vache qui paissait sur ses propres pâturages et qui était destinée à être tuée au profit de l'Allemagne. "L'Autriche a été tuée", dit M. Savic, mais non au profit de l'Allemagne. "Elle a été tuée au profit des Alliés et surtout au profit des petites nationalités, qui désormais pourront vivre, maîtresses chez elles, leur propre vie. Et si l'Autriche est vaincue, c'est grâce à l'héroïsme de la Serbie qui n'a pas craint aux heures les plus sombres de livrer combat sur un front de 500 milles à l'Autriche et à la Bulgarie félonne; et grâce aussi à l'expédition de Salonique, entreprise conjointement par l'Angleterre et la France."

La Serbie et le Monténégro furent dévastés, mais aujourd'hui ces pays sont libres et les Yougo-Slaves peuvent s'unir. Mais il y a une ombre au tableau. Ces rêves d'unité sont contrariés par un pays avec qui les Yougo-Slaves voudraient entretenir des relations cordiales: le conférencier a nommé l'Italie. "Cette péninsule menace, dit-il, notre développement national, notre vie économique."

L'Italie prétend que l'Adriatique est une mer italienne et qu'en conséquence, l'Italie doit en avoir le contrôle. Un pays, demande le conférencier, peut-il réclamer comme sienne la possession d'une mer? Dieu n'a-t-il pas créé les mers pour que tous les pays qui se développent sur ces rivages puissent y voguer librement? Si l'Italie peut déclarer l'Adriatique sa mer nationale, pourquoi l'Allemagne ne pourrait-elle pas en faire autant de la mer Baltique? Les Yougo-Slaves veulent que la mer Adriatique soit ouverte à toutes les nations.

L'Italie prétend avoir des droits historiques sur la côte dalmate qui s'étend de Fiume à Cattara, parce que Venise a eu jadis la haute main sur tous les ports de la côte dalmate. "Quelle est la plus petite province européenne, demande ironiquement le conférencier qui n'a pas de droits historiques sur sa possession, et vice versa. Si tous les pays luttaient pour la conquête de droits historiques, ce serait une guerre perpétuelle en Europe. Voyons quels sont les droits de l'Italie."

Au temps des croisades, la république de Venise résolut de se joindre aux autres peuples et de marcher à la conquête des Lieux Saints. Arrivés dans les plaines dalmates, les Vénitiens dirent à leurs alliés: "Allez, si bon vous semble, à la conquête de la Palestine; quant à nous, il nous suffit de conquérir la Dalmatie." Et ils restèrent en Dalmatie et s'en rendirent les maîtres. Beaux droits que ceux-là!

Prouvons maintenant que les Yougo-Slaves ont un droit naturel et vital à la possession de la côte dalmate. Sur tout le long de cette côte, s'échelonnent des paroisses catholiques romaines où les offices liturgiques se font dans le vieux dialecte slave du XIème et du XIème siècle. Sur toute la population de la Dalmatie, il n'y a que 18,000 Italiens, c'est-à-dire, 3 pour cent de la population totale. Le dernier rapport du consul italien en Dalmatie ne donne même que le chiffre de 14,000. A Fiume, il y a 25,000 slaves, et à Trieste 60,000. Cette dernière ville appartiendrait probablement à l'Italie. Les Yougo-Slaves demandent seulement, pour leurs frères qui seront incorporés dans l'Italie, simple justice et le pouvoir de se développer suivant leurs aspirations nationales.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

L'éminent homme d'état canadien français a succombé à la paralysie à 2 heures et 50 cent après-midi. --- Un deuil national.

ILLUSTRE CARRIERE

Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, chef du parti libéral canadien, est mort cet après-midi à deux heures et cinquante. Cette nouvelle se répand à l'heure actuelle avec la rapidité de la foudre à travers tout le pays où elle sera déplorée par tous les Canadiens. Elle a causé une émotion particulièrement douloureuse dans la capitale où l'illustre homme d'état demeurait.

SA BIOGRAPHIE

Le très honorable Sir Wilfrid Laurier, C.P., C.C.M.G., D.C.L., L.L., Saint-Lin, le 20 novembre 1841, de D., représentant des comtés de Soulanges et de Québec-Est, naquit à l'union de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau. Il fréquenta les écoles de sa paroisse puis fit son cours classique au collège de l'Assomption. Il entra aux bureaux de feu l'hon. R. Laflamme comme clerc en 1860 et entra à l'Université McGill où il passa ses examens de droit et fut appelé à la pratique du droit en 1864. Nommé conseil de la Reine en 1880 il était à la tête de la société légale Laurier et Lavergne. Dans les premiers temps de sa carrière d'avocat il collabora à plusieurs journaux. Le 13 mai 1868, il épousa Mlle Zoé Lafontaine.

Il fut élu à l'Assemblée Législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. Il résigna pour poser sa candidature dans le même comté aux élections générales fédérales de 1874 et il fut élu. Appelé au Conseil Privé il fut nommé ministre du Revenu de l'intérieur dans le ministère MacKenzie, le 8 octobre 1877. Il fut élu à la tête de la Commission des Hautes Commissions du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

EN EUROPE

Le 1er septembre 1899 il fut nommé Lieutenant-colonel honoraire du 9e Voltigeurs de Québec. Il souhaita la bienvenue au duc de Cornwall et de York, en 1901, et accompagna les premiers visiteurs dans leur passage à travers le Canada. Il fut invité à assister au Couronnement du Roi Edouard VII en 1902. Il prit part à la conférence coloniale qui s'ouvrit à Londres le 30 juin 1902. Le 26 juillet il reçut droit de cité de la ville d'Edinburgh et l'université de cette ville lui conféra le même jour le grade de docteur en loi. Il fut reçu triomphalement par la ville de Glasgow le 28 juillet. A son retour il était universellement fêté et était l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville d'Ottawa. Au premier de l'an 1904 le gouverneur général le décora de la médaille du Penian Raid. En 1907 il assista à la conférence impériale de Londres et recevait droit de cité des villes de Londres, Bristol, Liverpool et autres. En 1911 il assistait de nouveau à la conférence impériale et représentait le Canada au couronnement de son roi.

CHEF DE L'OPPOSITION

Il donna sa démission avec le cabinet Mackenzie en octobre 1878. Il fut choisi comme chef de l'opposition à la Chambre des Communes en 1887. Il convoqua l'Assemblée libérale générale qui eut lieu à Ottawa en 1893. A la défection du ministre Tupper le 3 juin 1896, il fut appelé à former le ministère le 8 juillet 1896, date à laquelle sir Charles Tupper donna sa démission. Il fut assermenté comme président du Conseil Privé, le 11 juillet 1896 et organisa son ministère le 13 juillet 1896. Il fit partie du sous-comité du Conseil Privé chargé de régler la question des écoles de Manitoba, lequel donna son rapport en novembre. Il représenta le Canada aux fêtes du Jubilé de la Reine Victoria en juin 1897 et fut créé Chevalier Grande Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges. Fut reçu en audience par la Souveraine et occupa l'une des principales places parmi les dignitaires des colonies.

NOTRE PREMIER MINISTRE

Sir Robert Borden s'enrôlerait-il de sa chère capitale? Trouverait-il le temps long à Paris? Ce serait notre bas toujours vraisemblable. Notre premier ministre souffre de nostalgie et son ennui est tapageur. M. John W. Dufoe est chargé de surveiller les moindres gestes de notre homme d'Etat, et il s'en acquitte à merveille, car, à l'en croire, sir Robert serait un des personnages les plus importants de la Conférence de la Paix. Les dépêches de ce matin nous apprennent que notre premier ministre s'est violemment élevé contre la lenteur des négociations du Congrès. Il n'a rien de plus à dire. Les citoyens canadiens trouvent aussi que le premier ministre est un peu lent à revenir au Canada, où des problèmes de première importance demandent une solution prudente et rapide. Sa présence ici serait certainement appréciée et le Congrès de la Paix n'en serait pas moins continuer ses séances.

C'est par le travail que l'on règne. — Louis XIV.

Le bonheur, c'est de mettre son coeur du côté de son devoir.

J.-Albert FOISY.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

L'éminent homme d'état canadien français a succombé à la paralysie à 2 heures et 50 cent après-midi. --- Un deuil national.

ILLUSTRE CARRIERE

Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, chef du parti libéral canadien, est mort cet après-midi à deux heures et cinquante. Cette nouvelle se répand à l'heure actuelle avec la rapidité de la foudre à travers tout le pays où elle sera déplorée par tous les Canadiens. Elle a causé une émotion particulièrement douloureuse dans la capitale où l'illustre homme d'état demeurait.

SA BIOGRAPHIE

Le très honorable Sir Wilfrid Laurier, C.P., C.C.M.G., D.C.L., L.L., Saint-Lin, le 20 novembre 1841, de D., représentant des comtés de Soulanges et de Québec-Est, naquit à l'union de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau. Il fréquenta les écoles de sa paroisse puis fit son cours classique au collège de l'Assomption. Il entra aux bureaux de feu l'hon. R. Laflamme comme clerc en 1860 et entra à l'Université McGill où il passa ses examens de droit et fut appelé à la pratique du droit en 1864. Nommé conseil de la Reine en 1880 il était à la tête de la société légale Laurier et Lavergne. Dans les premiers temps de sa carrière d'avocat il collabora à plusieurs journaux. Le 13 mai 1868, il épousa Mlle Zoé Lafontaine.

Il fut élu à l'Assemblée Législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. Il résigna pour poser sa candidature dans le même comté aux élections générales fédérales de 1874 et il fut élu. Appelé au Conseil Privé il fut nommé ministre du Revenu de l'intérieur dans le ministère MacKenzie, le 8 octobre 1877. Il fut élu à la tête de la Commission des Hautes Commissions du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

EN EUROPE

Le 1er septembre 1899 il fut nommé Lieutenant-colonel honoraire du 9e Voltigeurs de Québec. Il souhaita la bienvenue au duc de Cornwall et de York, en 1901, et accompagna les premiers visiteurs dans leur passage à travers le Canada. Il fut invité à assister au Couronnement du Roi Edouard VII en 1902. Il prit part à la conférence coloniale qui s'ouvrit à Londres le 30 juin 1902. Le 26 juillet il reçut droit de cité de la ville d'Edinburgh et l'université de cette ville lui conféra le même jour le grade de docteur en loi. Il fut reçu triomphalement par la ville de Glasgow le 28 juillet. A son retour il était universellement fêté et était l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville d'Ottawa. Au premier de l'an 1904 le gouverneur général le décora de la médaille du Penian Raid. En 1907 il assista à la conférence impériale de Londres et recevait droit de cité des villes de Londres, Bristol, Liverpool et autres. En 1911 il assistait de nouveau à la conférence impériale et représentait le Canada au couronnement de son roi.

CHEF DE L'OPPOSITION

Il donna sa démission avec le cabinet Mackenzie en octobre 1878. Il fut choisi comme chef de l'opposition à la Chambre des Communes en 1887. Il convoqua l'Assemblée libérale générale qui eut lieu à Ottawa en 1893. A la défection du ministre Tupper le 3 juin 1896, il fut appelé à former le ministère le 8 juillet 1896, date à laquelle sir Charles Tupper donna sa démission. Il fut assermenté comme président du Conseil Privé, le 11 juillet 1896 et organisa son ministère le 13 juillet 1896. Il fit partie du sous-comité du Conseil Privé chargé de régler la question des écoles de Manitoba, lequel donna son rapport en novembre. Il représenta le Canada aux fêtes du Jubilé de la Reine Victoria en juin 1897 et fut créé Chevalier Grande Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges. Fut reçu en audience par la Souveraine et occupa l'une des principales places parmi les dignitaires des colonies.

NOTRE PREMIER MINISTRE

Sir Robert Borden s'enrôlerait-il de sa chère capitale? Trouverait-il le temps long à Paris? Ce serait notre bas toujours vraisemblable. Notre premier ministre souffre de nostalgie et son ennui est tapageur. M. John W. Dufoe est chargé de surveiller les moindres gestes de notre homme d'Etat, et il s'en acquitte à merveille, car, à l'en croire, sir Robert serait un des personnages les plus importants de la Conférence de la Paix. Les dépêches de ce matin nous apprennent que notre premier ministre s'est violemment élevé contre la lenteur des négociations du Congrès. Il n'a rien de plus à dire. Les citoyens canadiens trouvent aussi que le premier ministre est un peu lent à revenir au Canada, où des problèmes de première importance demandent une solution prudente et rapide. Sa présence ici serait certainement appréciée et le Congrès de la Paix n'en serait pas moins continuer ses séances.

C'est par le travail que l'on règne. — Louis XIV.

Le bonheur, c'est de mettre son coeur du côté de son devoir.

J.-Albert FOISY.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

L'éminent homme d'état canadien français a succombé à la paralysie à 2 heures et 50 cent après-midi. --- Un deuil national.

ILLUSTRE CARRIERE

Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, chef du parti libéral canadien, est mort cet après-midi à deux heures et cinquante. Cette nouvelle se répand à l'heure actuelle avec la rapidité de la foudre à travers tout le pays où elle sera déplorée par tous les Canadiens. Elle a causé une émotion particulièrement douloureuse dans la capitale où l'illustre homme d'état demeurait.

SA BIOGRAPHIE

Le très honorable Sir Wilfrid Laurier, C.P., C.C.M.G., D.C.L., L.L., Saint-Lin, le 20 novembre 1841, de D., représentant des comtés de Soulanges et de Québec-Est, naquit à l'union de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau. Il fréquenta les écoles de sa paroisse puis fit son cours classique au collège de l'Assomption. Il entra aux bureaux de feu l'hon. R. Laflamme comme clerc en 1860 et entra à l'Université McGill où il passa ses examens de droit et fut appelé à la pratique du droit en 1864. Nommé conseil de la Reine en 1880 il était à la tête de la société légale Laurier et Lavergne. Dans les premiers temps de sa carrière d'avocat il collabora à plusieurs journaux. Le 13 mai 1868, il épousa Mlle Zoé Lafontaine.

Il fut élu à l'Assemblée Législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. Il résigna pour poser sa candidature dans le même comté aux élections générales fédérales de 1874 et il fut élu. Appelé au Conseil Privé il fut nommé ministre du Revenu de l'intérieur dans le ministère MacKenzie, le 8 octobre 1877. Il fut élu à la tête de la Commission des Hautes Commissions du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

EN EUROPE

Le 1er septembre 1899 il fut nommé Lieutenant-colonel honoraire du 9e Voltigeurs de Québec. Il souhaita la bienvenue au duc de Cornwall et de York, en 1901, et accompagna les premiers visiteurs dans leur passage à travers le Canada. Il fut invité à assister au Couronnement du Roi Edouard VII en 1902. Il prit part à la conférence coloniale qui s'ouvrit à Londres le 30 juin 1902. Le 26 juillet il reçut droit de cité de la ville d'Edinburgh et l'université de cette ville lui conféra le même jour le grade de docteur en loi. Il fut reçu triomphalement par la ville de Glasgow le 28 juillet. A son retour il était universellement fêté et était l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville d'Ottawa. Au premier de l'an 1904 le gouverneur général le décora de la médaille du Penian Raid. En 1907 il assista à la conférence impériale de Londres et recevait droit de cité des villes de Londres, Bristol, Liverpool et autres. En 1911 il assistait de nouveau à la conférence impériale et représentait le Canada au couronnement de son roi.

CHEF DE L'OPPOSITION

Il donna sa démission avec le cabinet Mackenzie en octobre 1878. Il fut choisi comme chef de l'opposition à la Chambre des Communes en 1887. Il convoqua l'Assemblée libérale générale qui eut lieu à Ottawa en 1893. A la défection du ministre Tupper le 3 juin 1896, il fut appelé à former le ministère le 8 juillet 1896, date à laquelle sir Charles Tupper donna sa démission. Il fut assermenté comme président du Conseil Privé, le 11 juillet 1896 et organisa son ministère le 13 juillet 1896. Il fit partie du sous-comité du Conseil Privé chargé de régler la question des écoles de Manitoba, lequel donna son rapport en novembre. Il représenta le Canada aux fêtes du Jubilé de la Reine Victoria en juin 1897 et fut créé Chevalier Grande Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges. Fut reçu en audience par la Souveraine et occupa l'une des principales places parmi les dignitaires des colonies.

NOTRE PREMIER MINISTRE

Sir Robert Borden s'enrôlerait-il de sa chère capitale? Trouverait-il le temps long à Paris? Ce serait notre bas toujours vraisemblable. Notre premier ministre souffre de nostalgie et son ennui est tapageur. M. John W. Dufoe est chargé de surveiller les moindres gestes de notre homme d'Etat, et il s'en acquitte à merveille, car, à l'en croire, sir Robert serait un des personnages les plus importants de la Conférence de la Paix. Les dépêches de ce matin nous apprennent que notre premier ministre s'est violemment élevé contre la lenteur des négociations du Congrès. Il n'a rien de plus à dire. Les citoyens canadiens trouvent aussi que le premier ministre est un peu lent à revenir au Canada, où des problèmes de première importance demandent une solution prudente et rapide. Sa présence ici serait certainement appréciée et le Congrès de la Paix n'en serait pas moins continuer ses séances.

C'est par le travail que l'on règne. — Louis XIV.

Le bonheur, c'est de mettre son coeur du côté de son devoir.

J.-Albert FOISY.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

L'éminent homme d'état canadien français a succombé à la paralysie à 2 heures et 50 cent après-midi. --- Un deuil national.

ILLUSTRE CARRIERE

Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, chef du parti libéral canadien, est mort cet après-midi à deux heures et cinquante. Cette nouvelle se répand à l'heure actuelle avec la rapidité de la foudre à travers tout le pays où elle sera déplorée par tous les Canadiens. Elle a causé une émotion particulièrement douloureuse dans la capitale où l'illustre homme d'état demeurait.

SA BIOGRAPHIE

Le très honorable Sir Wilfrid Laurier, C.P., C.C.M.G., D.C.L., L.L., Saint-Lin, le 20 novembre 1841, de D., représentant des comtés de Soulanges et de Québec-Est, naquit à l'union de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau. Il fréquenta les écoles de sa paroisse puis fit son cours classique au collège de l'Assomption. Il entra aux bureaux de feu l'hon. R. Laflamme comme clerc en 1860 et entra à l'Université McGill où il passa ses examens de droit et fut appelé à la pratique du droit en 1864. Nommé conseil de la Reine en 1880 il était à la tête de la société légale Laurier et Lavergne. Dans les premiers temps de sa carrière d'avocat il collabora à plusieurs journaux. Le 13 mai 1868, il épousa Mlle Zoé Lafontaine.

Il fut élu à l'Assemblée Législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. Il résigna pour poser sa candidature dans le même comté aux élections générales fédérales de 1874 et il fut élu. Appelé au Conseil Privé il fut nommé ministre du Revenu de l'intérieur dans le ministère MacKenzie, le 8 octobre 1877. Il fut élu à la tête de la Commission des Hautes Commissions du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

EN EUROPE

Le 1er septembre 1899 il fut nommé Lieutenant-colonel honoraire du 9e Voltigeurs de Québec. Il souhaita la bienvenue au duc de Cornwall et de York, en 1901, et accompagna les premiers visiteurs dans leur passage à travers le Canada. Il fut invité à assister au Couronnement du Roi Edouard VII en 1902. Il prit part à la conférence coloniale qui s'ouvrit à Londres le 30 juin 1902. Le 26 juillet il reçut droit de cité de la ville d'Edinburgh et l'université de cette ville lui conféra le même jour le grade de docteur en loi. Il fut reçu triomphalement par la ville de Glasgow le 28 juillet. A son retour il était universellement fêté et était l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville d'Ottawa. Au premier de l'an 1904 le gouverneur général le décora de la médaille du Penian Raid. En 1907 il assista à la conférence impériale de Londres et recevait droit de cité des villes de Londres, Bristol, Liverpool et autres. En 1911 il assistait de nouveau à la conférence impériale et représentait le Canada au couronnement de son roi.

CHEF DE L'OPPOSITION

Il donna sa démission avec le cabinet Mackenzie en octobre 1878. Il fut choisi comme chef de l'opposition à la Chambre des Communes en 1887. Il convoqua l'Assemblée libérale générale qui eut lieu à Ottawa en 1893. A la défection du ministre Tupper le 3 juin 1896, il fut appelé à former le ministère le 8 juillet 1896, date à laquelle sir Charles Tupper donna sa démission. Il fut assermenté comme président du Conseil Privé, le 11 juillet 1896 et organisa son ministère le 13 juillet 1896. Il fit partie du sous-comité du Conseil Privé chargé de régler la question des écoles de Manitoba, lequel donna son rapport en novembre. Il représenta le Canada aux fêtes du Jubilé de la Reine Victoria en juin 1897 et fut créé Chevalier Grande Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges. Fut reçu en audience par la Souveraine et occupa l'une des principales places parmi les dignitaires des colonies.

NOTRE PREMIER MINISTRE

Sir Robert Borden s'enrôlerait-il de sa chère capitale? Trouverait-il le temps long à Paris? Ce serait notre bas toujours vraisemblable. Notre premier ministre souffre de nostalgie et son ennui est tapageur. M. John W. Dufoe est chargé de surveiller les moindres gestes de notre homme d'Etat, et il s'en acquitte à merveille, car, à l'en croire, sir Robert serait un des personnages les plus importants de la Conférence de la Paix. Les dépêches de ce matin nous apprennent que notre premier ministre s'est violemment élevé contre la lenteur des négociations du Congrès. Il n'a rien de plus à dire. Les citoyens canadiens trouvent aussi que le premier ministre est un peu lent à revenir au Canada, où des problèmes de première importance demandent une solution prudente et rapide. Sa présence ici serait certainement appréciée et le Congrès de la Paix n'en serait pas moins continuer ses séances.

C'est par le travail que l'on règne. — Louis XIV.

Le bonheur, c'est de mettre son coeur du côté de son devoir.

J.-Albert FOISY.

SIR WILFRID LAURIER EST MORT

L'éminent homme d'état canadien français a succombé à la paralysie à 2 heures et 50 cent après-midi. --- Un deuil national.

ILLUSTRE CARRIERE

Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, chef du parti libéral canadien, est mort cet après-midi à deux heures et cinquante. Cette nouvelle se répand à l'heure actuelle avec la rapidité de la foudre à travers tout le pays où elle sera déplorée par tous les Canadiens. Elle a causé une émotion particulièrement douloureuse dans la capitale où l'illustre homme d'état demeurait.

**À L'INSTITUT
CANADIEN**

**CONFÉRENCE DU R. P. RUTCHÉ
SUR LA FRANCE**

Ce n'est pas au R. P. Rutché, de la compagnie du Saint-Esprit, que l'on peut faire le reproche de mépriser nos institutions, notre histoire et notre avenir. En faisant hier soir, dans l'auditoire de l'Institut Canadien le panegyrique de la France, l'orateur n'a pas oublié la parenté étroite qui nous unit à la France et n'a pas affecté des hauts faits de nos pères le mépris qui nous vient souvent de l'étranger. Avant de commencer sa conférence sur la France, le R. P. Rutché affirme qu'il n'a pas été longtemps chez nous avant de nous apprécier. "Out homme a deux patries, la sienne et la France". Le conférencier ouvre sur ces paroles de la Bible de Bérné. Mais il n'en est pas moins qu'il y a un pays que l'on aime plus que tous les autres, c'est son pays où frémissent dans le décor de la nature les aspirations d'un peuple. Riche du progrès de trois siècles la Canadienne a raison de l'aimer sa patrie dont chaque motte de terre est imprégnée de

sueur et de sang, où tout lui dit une sublime épopée, où tout lui raconte les travaux de géants les glorieuses défaites des ancêtres. "Vous l'aimez, dit le conférencier, cette patrie et vous devez l'aimer."

Honneur au Canada, honneur aussi à cette terre de refuge, qui a ouvert ses portes à tous les malheureux de la guerre, la Suisse, patrie du conférencier.

Le R. P. Rutché fait ensuite une esquisse de psychologie historique de la France. C'est sur les sommets, à l'avant de toutes les nations que le conférencier place la source ultime de toutes les patries.

Ouverte aux intuitions que n'est pas la France française qui va se perdre dans le dédale des déductions. Tout savoir n'est également pas son idéal. Elle cherche à savoir le peu qu'elle sait. Elle est aux synthèses puissantes. Le Français est homme de progrès. Il adapte ses conceptions aux temps nouveaux. Sa langue entretient le culte du mot juste. La langue française, dit Renan, se prête mal à l'expression de tout ce monde d'idées et de sentiments qui flotte entre la pénombre et la pleine ombre. Langue humaine et universelle parce qu'elle a porté dans ses mains les plus belles fleurs de l'esprit et du cœur. "Langue la plus délectable", disait Brunetto Latini.

Protégez-vous contre La Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissante en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative "RIGA"

"RIGA"
le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Piccadilly, Montréal.

La politique française occupe le premier pied. Elle suit à la perfection l'art de gouverner. Au-dessus du terrain mouvant des clubs se trouve la grande politique française qui a fait le succès de la guerre. Dans les sciences, dans l'apostolat, dans la religion la France occupe la première place. "Lorsque Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, dit Lamartine, il la met dans le cœur d'un Français." La morale française, a dit Montalembert, est celle du désintéressement. Aussi la France a-t-elle toujours pris fait et cause pour les opprimés, individus et nations. Ses œuvres d'apostolat couvrent

Rainville, M. les abbés Gagnon et Hébert, de l'Archidiocèse; M. J. A. Pinard, Mme P. E. Blondin, le notaire Labene et ai. et Mme R. E. Marchand.

"LE FOYER"

KERMESSE DE LA ST-VALENTIN. — CLOTURE ET EXCAN CE SOIR.

Une compagnie disait dans son rapport, vendredi: "Si 'Le Foyer' est en partie redevable au public des succès de cette organisation, les visiteurs et visiteuses trouvent bien dans les amusements qu'on leur donne de quoi se dédramatiser un peu des pièces de monnaie qu'ils y laissent."

En effet, c'est à regret et très tard que l'on se sépara samedi soir. Tout le monde s'est amusé comme en famille, la gaité faisait se grouper les jeunes; c'était la fête de tous les cœurs.

Nombreux sont ceux qui ont fait des éloges du bon esprit qui n'a cessé de régner aussi entre les diverses sections. C'est le résultat d'une organisation dirigée avec un rare tact et dont il faut remercier la Directrice.

Fatiguées, oui! mais joyeuses et souriantes, véritables émules de Flambeau, comme du "poulu", de nos jours, vous les retrouvez debout toujours, les membres du "Foyer"; la fatigue ne les abat jamais, elles "tiennent" parce qu'elles travaillent pour une noble cause et qu'elles pressent leur force dans la prière et la foi.

Le zèle des solliciteuses n'était pas le moins amusant aspect de la fête.

Dès que M. "Un Tel" ou "Un Autre" était signalé, il se trouvait entouré; ou aurait dit quelque "initiation" simulée. Mais ces messieurs se laissent aller de bonne grâce à leur sort et s'avancent, la main tendue et remplie de pièces blanches.

Et tout cela se termine ce soir! oui, ce soir même, malgré le désir du public de continuer. A 7.30 hrs. donc, que tous, messieurs et dames soient au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur pour le tirage de certains objets et l'encan.

Il reste encore des articles confectionnés par nos jeunes filles, dont M. Bellesoit pourrait dire, comme de leurs sœurs de France: "Ce n'est pas qu'elles ont des doigts différents des autres femmes, mais la

cessé de nous encourager de ses conseils. Merci à M. L. Laframboise, qui, en vrai territorial, est fidèlement resté au poste pour recevoir les prix d'entrée. Merci à notre habile comptable, Mlle Blanche Dupuis et à son assistante, Mlle C. Langlois.

J. B. ARIAL
Ferlandier, Plombier, Couvreur.
Installation d'Appareils de Chauffage.
160, rue Water, Ottawa
Tél. Rideau 1216

Ne Toussez Plus! Employez, dès le début d'un rhume
TAROL
et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.
En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Freiman Offre pour Mardi ces AUBAINES

Une Offre Ranversante de 1,000 Robes de Serge

Une Occasion pour Mardi

Nous ne vous dirons pas de combien la valeur de ces robes excède le prix que nous en demandons—mais soyez certains que jamais de si hautes qualités de tissus et une telle supériorité de confection n'ont été réunies dans des robes offertes à un si bas prix. C'est vraiment un coup de maître qu'a fait la maison Freiman, et cette vente est absolument la plus grande offre de robes de serge qui ait jamais été faite à Ottawa. Chacune de ces magnifiques robes est confectionnée dans les tout derniers modèles — dont plusieurs importés. Elles se présentent dans les nuances de brun, copen, vert, bourgogne, pourpre, faon, marine, taupe et noir.

Nous écoulons tout notre stock de manteaux d'hiver pour dames ou demoiselles. Manteaux unis ou garnis de fourrure, à de très beaux qu'aucune dame ayant désiré posséder un de ces luxueux manteaux ne voudra différer un seul jour pour se le procurer. C'est là une vente qui intéressera vivement les dames qui vont beaucoup au dehors. De telles occasions se présentent rarement — il faut donc les saisir avec empressement afin d'en tirer tout le parti possible. Ces manteaux n'ont pas besoin d'une longue présentation. Ils sont tout simplement superbes. Leur coupe est de ligne sveltes qui leur donnent un aspect vraiment aristocratique. Ils sont chauds et confortables. Enfin, ils sont confectionnés de tissus de qualité supérieure, de couleur marine, vert, bourgogne, brun, taupe, biscuit, copen et noir. Remarquez ces quatre assortiments.

Notez bien ces Quatre Assortiments de Robes

Notez bien ces quatre Assortiments de Robes Manteaux

125 Robes en Serge pour . . . \$ 8.50

300 Robes en Serge pour . . . \$ 13.50

315 Robes en Serge pour . . . \$ 15.75

260 Robes en Serge pour . . . \$ 19.95

65 Manteaux à . . . \$ 5.95

100 Manteaux à . . . \$ 9.95

75 Manteaux à . . . \$ 15.75

59 Manteaux à . . . \$ 19.95

NOTEZ LES PRIX, PUIS VENEZ VOIR CES RICHES VETEMENTS.

Les affaires avant le plaisir est une excellente maxime, qui si l'on adhère strictement, conduit sûrement au succès. Mais pourquoi ne pas combiner le plaisir et les affaires? L'immense aggrégation d'occasions offertes aujourd'hui, chez Freiman, offre à l'acheteur le moyen d'effectuer cette combinaison.

Nous sommes heureux d'annoncer que la maison Freiman reconnue comme la Mecque des Occasions à Ottawa est en train de se surpasser. Nous avons tranché dans les prix avec une fureur sans précédent—établissant un niveau de prix inférieur à tous les précédents et nous allons maintenant la cogner dans l'entaille, que les copeaux volent ou ils veulent.

Genre et qualité; bonne durée et dernier cri, à des prix qui étonnent agréablement—telle est la politique actuelle de Freiman.

La "Freimanisation" est assurée de devenir le plus populaire des passe-temps, en autant que le client économe est en état d'économiser, d'épargner autant que possible son compte de banque, en tirant profit des assortiments de marchandises les plus complets et les plus précieux de la ville.

"Occasions qui feraient rire un homme de bois", s'exclamaient un chef de rayon enthousiasmé—(mais il a toujours eu une vague notion de l'humour).

Visitez-nous; Freimanisez. Venez de bonne heure, partez tard—mais ne manquez pas de profiter de nos occasions épatantes.

Freiman Ottawa
RIDEAU ET MOSGROVE.
Téléphone Rideau 1700.

On a Jamais Offert de plus Grandes Occasions, en Robes de Serge à Ottawa

C'est une Liquidation pour tous nos Manteaux d'Automne et d'Hiver



NOUVELLES DE HULL

DEVANT SON HONNEUR LE JUGE GOYETTE

LA CAUSE DE GRAVELLE, FERLAND ET LEGAIRE, ACCUSÉS DE VOL CHEZ UNE DAME FOLLOWS, CHEMIN D'AYLMER, ONT PLAIDÉ COUPABLE A L'ACCUSATION PORTÉE CONTRE EUX. — CAUSE REMISE AU 1er AVRIL. — FERLAND ET LEGAIRE SÉRIENT ADMIS SOUS CAUTION DE \$100.

Omer Gravelle et Arthur Ferland accusés de vol d'une montre en or de \$25, et d'une jumelle d'opéra ont vu leur cause remise à vendredi.

Ferland, Légaré, Godreau ont été exonérés de tout blâme dans l'accusation portée contre eux au sujet de la mort de Veilleux. Gravelle a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Dans l'affaire d'Anby accusé de séduction et de subornation de juré le juge a renvoyé les deux parties.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Une foule de parents et d'amis se sont donné rendez-vous à la résidence de M. et Mme Euclide Charette. Hull, samedi soir pour présenter leurs hommages à l'occasion de leur vingt-troisième anniversaire de mariage. Une jolie adresse fut lue par Mlle Eliane Gervais et Mlle Albertine Gervais offrit le cadeau des amis aux époux.

Il y eut également M. et Mme Albert Desrosières et Antonio Laroche, puis un programme musical fut exécuté par les Colette Charette et Albertine Gervais; après une soirée fort agréable, on se sépara enchanté des agréables moments passés chez la famille Charette.

On remarquait, entre autres: M. et Mme Léo Charette, M. et Mme Léo Charette, M. Cjéstan Courval, Mlle Emelia Piché, Laura Lavoie, A. Piché, Léna Labelle, Ida St-Germain, Albertine Gervais, Irène Charette, Colette Charette, Clémentine Laroche, Poirier, Ida Charette; M. A. DeRepentign, Antonio Laroche, Léo Bourgoin, Jos. Bourgoin, L. Charette, J. Archambault, D. Charbonneau, J. Picard, A. Fortier, L. Arbiqne, E. Laberge, R. Deschêne, E. Boyer et autres.

THÉÂTRE ODÉON

"Les Bévues de Nicolas" Pièces en 3 actes par

M. H. J. Kearney, auteur de "AMOUR, GUERRE ET PATRIE"

Sous la direction de M. Wil. Sanche, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, les 25, 26, 27 et 28 février.

Distribution: MM. Beaulieu, Massé, Bédard, Kearney, Sanche, Barolet, Navion, Auger et Charette. Mme Jeannine, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

Pris populaires. Billets à la pharmacie Thérien, rue Principale, Hull, 17-19-21-22-24-25

AVIS SPECIAL

Les amis de M. Joseph Beaulieu, 86, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Hull, seront bien aises d'apprendre qu'il a été nommé représentant spécial pour Hull et le district, de C. W. Lindsay, Limitée, la maison de musique bien connue située à 189, rue Sparks, Ottawa. Comme M. Beaulieu est doué d'aptitudes musicales et d'un haut sens des affaires, il n'y a aucun doute qu'il obtiendra beaucoup de succès dans cette carrière où il pourra utiliser avec profit son expérience et son talent dans le choix des instruments destinés au public acheteur. On peut téléphoner à son domicile, Queen 2-7-0 ou chez C. W. Lindsay Limitée, Queen 7-7-26.

M. LAVIGNE, CANDIDAT

M. LAVIGNE SERA CANDIDAT A L'ELECTION POUR L'ECHEVINAGE DU QUARTIER NO. 1.

On nous informe que M. Lavigne est bel et bien déterminé à se présenter, sur la requête de plusieurs citoyens, comme candidat à l'échevinage du quartier No. 1.

Malgré les instances faites par un parti adverse pour obtenir son désistement, M. Lavigne dit qu'il est de son devoir de faire la lutte. M. Taylor, secrétaire de la Compagnie Eddy, sera probablement son adversaire.

La nomination aura lieu ce soir à l'Hôtel-de-Ville de Hull.

AUX EMPLOYÉS DE MAGASIN

Les employés de magasin sont priés de se réunir ce soir au sous-sol de la salle Notre-Dame à 8 heures pour questions importantes les intéressant. Les hommes seuls sont invités pour ce soir.

EN VISITE

Mme William Dumas est retournée à Montréal, après un court séjour passé chez son fils le Dr Dumas de la cité de Hull.

A L'HOTEL-DE-VILLE

Ce soir aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Hull, la nomination des candidats à l'échevinage du quartier No. 1, en remplacement de l'ex-échevin Navion, démissionnaire.

GRANDE RÉUNION DE VÉTÉRANS A HULL, HIER

A LA SALLE DU 70e RÉGIMENT. ON VERT FORMER UNE SECTION DES VÉTÉRANS A HULL. — LE CAPITAINE A. LAFERRIÈRE, DU 22e, PROMOTEUR DU MOUVEMENT. — DR. FONTAINE, M.P., JOSEPH CARON, M.P.P., LE MAIRE ARCHAMBAULT, LE MAIRE THÉRIEN, D'AYLMER, MM. McNEIL, I.A. BELLE, LIETU, CHENIER, CAP. MARION, ADRESSENT LA PAROLE.

Un grand nombre de braves soldats de retour du front se sont réunis à la salle du 70e régiment, hier soir, sur l'initiative du Capitaine Alban Laferrière, du 22e régiment canadien français, pour voir à la formation, si possible, d'une section de vétérans à Hull.

Il y a près de 1200 citoyens de Hull qui ont fait partie de l'armée, dit le capit. Laferrière, et je crois qu'il serait avantageux de se grouper en une section de vétérans.

Le capitaine remercie les braves soldats qui ont répondu en si grand nombre à son appel, et ceux qui ont accepté de venir prendre la parole à cette assemblée.

Il remercie le colonel Allard pour avoir mis à leur disposition les magnifiques salles du 70e régiment, ainsi que les représentants des journaux et les curés de chaque paroisse pour l'avoire secondé dans cet appel fait aux vétérans.

Cette association, dit-il, verra à protéger vos intérêts. Ici, contiennent la même union qu'ont obtenu les Canadiens français et Canadiens anglais.

Puis, il présente le Dr Fontaine, M.P.

C'est avec plaisir et un certain sentiment d'orgueil, dit celui-ci, que j'ai accepté de venir ici ce soir. Vous êtes cette population d'élite qui avez offert vos services pour aller combattre pour la liberté. La Canada a une dette d'honneur, dit-il, envers les familles de ceux qui sont morts et envers ceux qui nous sont revenus invalides ou non. Il appartient au Canada de

voir à ce que ceux-là soient récompensés pour les sacrifices qu'ils ont faits. On nous a fait des promesses, dit l'orateur, et le gouvernement doit voir aujourd'hui à les remplir.

Je vous félicite de vous unir. Vous êtes nombreux, rallez-vous, et vos demandes auront plus de poids.

Puis, l'orateur félicite le capitaine Alban Laferrière d'avoir eu l'idée de former une section des vétérans à Hull. Groupez-vous, faites vos demandes sérieusement, évitez les désordres, et vous atteindrez votre but. Je suis à votre disposition, dit le Dr Fontaine, M.P., en terminant pour tout ce qu'il me sera possible de faire pour chacun de vous.

Le capitaine Laferrière lut ensuite, un message du colonel Laflèche D.S.O., disant son regret de ne pouvoir assister à cette assemblée pour cause d'engagement préalable.

Le député au provincial, M. Joseph Caron, M.P.P., félicita les vétérans de la manière dont ils s'étaient conduits sur les champs de bataille. J'espère, dit-il, qu'on saura reconnaître les sacrifices que vous vous êtes imposés pour la cause de la civilisation. Nous avons suivi vos faits d'armes d'outre-mer, et à chacune de vos victoires nous avons applaudi. Je suis fier de vous, dit l'orateur. Et si je puis vous être utile de quelque manière, je suis entièrement à votre disposition. Comptez sur mon dévouement.

Après l'hymne national "O Canada" joué par la fanfare, M. le maire Archambault, dit toute sa joie de se voir parmi ses concitoyens de retour du front. Je salue en vous, dit-il, des héros. Je serai toujours heureux de secondar vos efforts pour votre rétablissement dans la vie civile. Les honneurs que nous avons rendus aux soldats de France venus parmi nous, l'été dernier, nous vous les rendrons doublement lorsque tous ceux qui seront partis seront de retour.

C'est votre droit et votre devoir de vous former en union. Par ce moyen, vous aiderez à rendre vos jours meilleurs. Nous attendons le jour, dit le maire, où nous pourrions élever un monument à la gloire de nos braves soldats. Et l'orateur termine en salueant avec admiration et respect tous ces braves soldats pour les services rendus à la patrie canadienne et à la race canadienne-française.

Avant de présenter le maire Thérien, d'AYLMER, le capitaine Alban Laferrière remercie M. Junault et tous les musiciens pour la note gaie qu'ils sont venus jeter à cette réunion.

Je suis heureux de saluer en vous, dit le maire Thérien, d'AYLMER, de braves vétérans de la grande guerre. L'idée de vous former en association est excellente. A en association est excellente. A en association est excellente. A en association est excellente.

M. McNeil, secrétaire-général de l'Association au Canada, et soldat de retour du front, félicita les soldats de Hull pour l'intention émise de se former en association. C'est un devoir pour vous de faire groupe, dit-il. C'est le plus beau mouvement que nous puissions entreprendre. Par ce moyen vous arriverez plus facilement à vos rétablissements dans la vie civile. Nous pourrions plus facilement faire en sorte que les promesses, à nous faites — par le gouvernement soient remplies, et que les familles de ceux qui sont tombés au champ d'honneur soient protégées. Nous ne voulons entreprendre aucun mouvement républicain, mais désirons simplement obtenir justice. Dans notre association, il n'est toléré aucune discussion de langue ou de religion. Tous doivent obtenir justice, quelle que soit la race à laquelle ils appartiennent.

Il parla ensuite des buts de l'Association des vétérans et de ce qu'elle

—Je ne peux ici, dans les circonstances présentes, vous unir par les liens du mariage. Mais en attendant que les promesses que vous venez d'échanger soient consacrées par l'Eglise, j'en prends acte au nom de Dieu, en le priant de vous bénir.

—Je suis heureux dit, doucement le marquis, dont l'agonie commençait. L'abbé, donnez-moi l'absolution.

Antoinette et Philippe restèrent à genoux. Un quart d'heure plus tard, le marquis expira. Au même moment l'homme qui avait signalé l'incendie du château, et qui de nouveau était sorti pour veiller autour du pavillon, y rentra brusquement.

—Ils se répandaient dans le parc! Ils viennent de ce côté!

Le curé Perety, qui était en prière, se releva.

—Fuyez tous! s'écria-t-il.

—Ma place est ici, répondit Philippe.

Antoinette l'approuva d'un regard.

—Au nom de votre père qui vous a ordonné de vivre, je vous ordonne de fuir.

NOUVELLE PIÈCE DE M. KEARNEY

La troupe d'artistes que dirige M. Wilfrid Sanche nous donnera dans la semaine du 24 courant une nouvelle pièce de M. H. J. Kearney, l'auteur de "Amour, Guerre et Patrie", intitulée "Les Bévues de Nicolas".

Au dire de ceux qui ont eu l'avantage de voir les acteurs à la répétition, cette pièce est garantie pour faire rire à 200 verges.

D'ailleurs, le nom si avantageusement connu et estimé de l'auteur est suffisant pour assurer au public qu'il passera une soirée des plus agréables.

La distribution comprend MM. Beaulieu, Sanche, Bédard, Massé, Kearney, Barolet, Navion, Charette et Auger; Mme Jeannine, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

La première représentation aura lieu à la salle Ste-Anne, lundi, le 24 courant. Les billets seront en vente aux endroits ordinaires.

Les quatre soirs suivants, c'est-à-dire les 25, 26, 27 et 28 au théâtre Odéon de Hull. Les billets seront en vente à la pharmacie Thérien.

Chemin de fer National Canadien

La ligne du gouvernement, Chemin de fer National Canadien, offre un excellent service entre Ottawa et Toronto. Les trains partent de la gare Centrale à 11.30 a.m. tous les jours exceptés les dimanches, et à 10.15 p.m. tous les jours. Des wagons-salon, à compartiments, de première classe, et des wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité font partie des trains de nuit. Wagons-salon, wagons-buffet et wagons de première sur les trains de jour.

Billets directs pour tous les points à l'ouest de Toronto. Pour autres renseignements téléphonez Queen 3544, bureau de la ville, 34, rue Sparks, ou gare Centrale.

ECHO SOCIAL

Son Excellence le duc de Devonshire, accompagné du comte de Minto A. D. C., et du colonel Henderson, part aujourd'hui pour Montréal où il passera une couple de jours.

Mme Mignault et sa fille, Mlle Alina, qui ont passé une semaine au Roxborough, retourneront aujourd'hui à Montréal.

L'hon. J. H. et Mme Rainville, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez l'hon. L. P. et Mme Blon-din, qui ont donné le thé hier en leur honneur. Mlle Blanchette, Mlle Buisson et Mlle Blondin servaient le thé.

L'hon. Henri Béland, M.D., de Saint-Joseph de Beauce est attendu cette semaine à Ottawa, où il passera la durée de la session au Rus-sell.

Le Dr et Mme J. L. Chabot recevaient quelques amis samedi à leur résidence de Farm Point.

Samedi après-midi au Juniorat du Sacré-Coeur avait lieu le mariage de Mlle Gabrielle Faribault, fille de M. et Mme E. R. Faribault, à M. Charles Percy Plaxton, du personnel du Ministère de la Justice. Le R. P. Laflamme donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie eut lieu la réception chez M. et Mme Faribault. La table du thé était présidée par Mme de Salaberry et Mme P. D. Caldwell et Mlle Alina Faribault servait le thé.

COMPOSE de Racines de Coton de COOK Un remède laxatif sûr et recommandable. Se vend en trois degrés de force: No. 1, \$1. No. 2, \$2. No. 3, \$3 la boîte. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé par poste sur réception du prix. Prospectus gratuits. Adresse: COOK MEDICINE CO., Toronto, Ont. (Autretrois Windsor.)

EX-LIEUTENANT GOUVERNEUR MOURANT Regina, Sask., 17. — A neuf heures ce matin, l'hon. George W. Brown, ex-gouverneur de la Saskatchewan, était dans un état désespéré et l'on ne croit pas qu'il passe la journée.

—Mais, qui lui donnera la sépulture? s'écria Philippe.

—Moi! Partez, répondit l'abbé. Antoinette et Philippe se laissèrent entraîner.

NOUVELLE PIÈCE DE M. KEARNEY

La troupe d'artistes que dirige M. Wilfrid Sanche nous donnera dans la semaine du 24 courant une nouvelle pièce de M. H. J. Kearney, l'auteur de "Amour, Guerre et Patrie", intitulée "Les Bévues de Nicolas".

Au dire de ceux qui ont eu l'avantage de voir les acteurs à la répétition, cette pièce est garantie pour faire rire à 200 verges.

D'ailleurs, le nom si avantageusement connu et estimé de l'auteur est suffisant pour assurer au public qu'il passera une soirée des plus agréables.

La distribution comprend MM. Beaulieu, Sanche, Bédard, Massé, Kearney, Barolet, Navion, Charette et Auger; Mme Jeannine, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

La première représentation aura lieu à la salle Ste-Anne, lundi, le 24 courant. Les billets seront en vente aux endroits ordinaires.

Les quatre soirs suivants, c'est-à-dire les 25, 26, 27 et 28 au théâtre Odéon de Hull. Les billets seront en vente à la pharmacie Thérien.

Chemin de fer National Canadien

La ligne du gouvernement, Chemin de fer National Canadien, offre un excellent service entre Ottawa et Toronto. Les trains partent de la gare Centrale à 11.30 a.m. tous les jours exceptés les dimanches, et à 10.15 p.m. tous les jours. Des wagons-salon, à compartiments, de première classe, et des wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité font partie des trains de nuit. Wagons-salon, wagons-buffet et wagons de première sur les trains de jour.

Billets directs pour tous les points à l'ouest de Toronto. Pour autres renseignements téléphonez Queen 3544, bureau de la ville, 34, rue Sparks, ou gare Centrale.

ECHO SOCIAL

Son Excellence le duc de Devonshire, accompagné du comte de Minto A. D. C., et du colonel Henderson, part aujourd'hui pour Montréal où il passera une couple de jours.

Mme Mignault et sa fille, Mlle Alina, qui ont passé une semaine au Roxborough, retourneront aujourd'hui à Montréal.

L'hon. J. H. et Mme Rainville, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez l'hon. L. P. et Mme Blon-din, qui ont donné le thé hier en leur honneur. Mlle Blanchette, Mlle Buisson et Mlle Blondin servaient le thé.

L'hon. Henri Béland, M.D., de Saint-Joseph de Beauce est attendu cette semaine à Ottawa, où il passera la durée de la session au Rus-sell.

Le Dr et Mme J. L. Chabot recevaient quelques amis samedi à leur résidence de Farm Point.

Samedi après-midi au Juniorat du Sacré-Coeur avait lieu le mariage de Mlle Gabrielle Faribault, fille de M. et Mme E. R. Faribault, à M. Charles Percy Plaxton, du personnel du Ministère de la Justice. Le R. P. Laflamme donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie eut lieu la réception chez M. et Mme Faribault. La table du thé était présidée par Mme de Salaberry et Mme P. D. Caldwell et Mlle Alina Faribault servait le thé.

COMPOSE de Racines de Coton de COOK Un remède laxatif sûr et recommandable. Se vend en trois degrés de force: No. 1, \$1. No. 2, \$2. No. 3, \$3 la boîte. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé par poste sur réception du prix. Prospectus gratuits. Adresse: COOK MEDICINE CO., Toronto, Ont. (Autretrois Windsor.)

EX-LIEUTENANT GOUVERNEUR MOURANT Regina, Sask., 17. — A neuf heures ce matin, l'hon. George W. Brown, ex-gouverneur de la Saskatchewan, était dans un état désespéré et l'on ne croit pas qu'il passe la journée.

—Mais, qui lui donnera la sépulture? s'écria Philippe.

—Moi! Partez, répondit l'abbé. Antoinette et Philippe se laissèrent entraîner.

NOUVELLE PIÈCE DE M. KEARNEY

La troupe d'artistes que dirige M. Wilfrid Sanche nous donnera dans la semaine du 24 courant une nouvelle pièce de M. H. J. Kearney, l'auteur de "Amour, Guerre et Patrie", intitulée "Les Bévues de Nicolas".

Au dire de ceux qui ont eu l'avantage de voir les acteurs à la répétition, cette pièce est garantie pour faire rire à 200 verges.

D'ailleurs, le nom si avantageusement connu et estimé de l'auteur est suffisant pour assurer au public qu'il passera une soirée des plus agréables.

La distribution comprend MM. Beaulieu, Sanche, Bédard, Massé, Kearney, Barolet, Navion, Charette et Auger; Mme Jeannine, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

La première représentation aura lieu à la salle Ste-Anne, lundi, le 24 courant. Les billets seront en vente aux endroits ordinaires.

Les quatre soirs suivants, c'est-à-dire les 25, 26, 27 et 28 au théâtre Odéon de Hull. Les billets seront en vente à la pharmacie Thérien.

Chemin de fer National Canadien

La ligne du gouvernement, Chemin de fer National Canadien, offre un excellent service entre Ottawa et Toronto. Les trains partent de la gare Centrale à 11.30 a.m. tous les jours exceptés les dimanches, et à 10.15 p.m. tous les jours. Des wagons-salon, à compartiments, de première classe, et des wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité font partie des trains de nuit. Wagons-salon, wagons-buffet et wagons de première sur les trains de jour.

Billets directs pour tous les points à l'ouest de Toronto. Pour autres renseignements téléphonez Queen 3544, bureau de la ville, 34, rue Sparks, ou gare Centrale.

ECHO SOCIAL

Son Excellence le duc de Devonshire, accompagné du comte de Minto A. D. C., et du colonel Henderson, part aujourd'hui pour Montréal où il passera une couple de jours.

Mme Mignault et sa fille, Mlle Alina, qui ont passé une semaine au Roxborough, retourneront aujourd'hui à Montréal.

L'hon. J. H. et Mme Rainville, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez l'hon. L. P. et Mme Blon-din, qui ont donné le thé hier en leur honneur. Mlle Blanchette, Mlle Buisson et Mlle Blondin servaient le thé.

L'hon. Henri Béland, M.D., de Saint-Joseph de Beauce est attendu cette semaine à Ottawa, où il passera la durée de la session au Rus-sell.

Le Dr et Mme J. L. Chabot recevaient quelques amis samedi à leur résidence de Farm Point.

Samedi après-midi au Juniorat du Sacré-Coeur avait lieu le mariage de Mlle Gabrielle Faribault, fille de M. et Mme E. R. Faribault, à M. Charles Percy Plaxton, du personnel du Ministère de la Justice. Le R. P. Laflamme donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie eut lieu la réception chez M. et Mme Faribault. La table du thé était présidée par Mme de Salaberry et Mme P. D. Caldwell et Mlle Alina Faribault servait le thé.

COMPOSE de Racines de Coton de COOK Un remède laxatif sûr et recommandable. Se vend en trois degrés de force: No. 1, \$1. No. 2, \$2. No. 3, \$3 la boîte. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé par poste sur réception du prix. Prospectus gratuits. Adresse: COOK MEDICINE CO., Toronto, Ont. (Autretrois Windsor.)

EX-LIEUTENANT GOUVERNEUR MOURANT Regina, Sask., 17. — A neuf heures ce matin, l'hon. George W. Brown, ex-gouverneur de la Saskatchewan, était dans un état désespéré et l'on ne croit pas qu'il passe la journée.

—Mais, qui lui donnera la sépulture? s'écria Philippe.

—Moi! Partez, répondit l'abbé. Antoinette et Philippe se laissèrent entraîner.

NOUVELLE PIÈCE DE M. KEARNEY

La troupe d'artistes que dirige M. Wilfrid Sanche nous donnera dans la semaine du 24 courant une nouvelle pièce de M. H. J. Kearney, l'auteur de "Amour, Guerre et Patrie", intitulée "Les Bévues de Nicolas".

Au dire de ceux qui ont eu l'avantage de voir les acteurs à la répétition, cette pièce est garantie pour faire rire à 200 verges.

D'ailleurs, le nom si avantageusement connu et estimé de l'auteur est suffisant pour assurer au public qu'il passera une soirée des plus agréables.

La distribution comprend MM. Beaulieu, Sanche, Bédard, Massé, Kearney, Barolet, Navion, Charette et Auger; Mme Jeannine, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

La première représentation aura lieu à la salle Ste-Anne, lundi, le 24 courant. Les billets seront en vente aux endroits ordinaires.

Les quatre soirs suivants, c'est-à-dire les 25, 26, 27 et 28 au théâtre Odéon de Hull. Les billets seront en vente à la pharmacie Thérien.

Chemin de fer National Canadien

La ligne du gouvernement, Chemin de fer National Canadien, offre un excellent service entre Ottawa et Toronto. Les trains partent de la gare Centrale à 11.30 a.m. tous les jours exceptés les dimanches, et à 10.15 p.m. tous les jours. Des wagons-salon, à compartiments, de première classe, et des wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité font partie des trains de nuit. Wagons-salon, wagons-buffet et wagons de première sur les trains de jour.

Billets directs pour tous les points à l'ouest de Toronto. Pour autres renseignements téléphonez Queen 3544, bureau de la ville, 34, rue Sparks, ou gare Centrale.

ECHO SOCIAL

Son Excellence le duc de Devonshire, accompagné du comte de Minto A. D. C., et du colonel Henderson, part aujourd'hui pour Montréal où il passera une couple de jours.

Mme Mignault et sa fille, Mlle Alina, qui ont passé une semaine au Roxborough, retourneront aujourd'hui à Montréal.

L'hon. J. H. et Mme Rainville, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez l'hon. L. P. et Mme Blon-din, qui ont donné le thé hier en leur honneur. Mlle Blanchette, Mlle Buisson et Mlle Blondin servaient le thé.

L'hon. Henri Béland, M.D., de Saint-Joseph de Beauce est attendu cette semaine à Ottawa, où il passera la durée de la session au Rus-sell.

Le Dr et Mme J. L. Chabot recevaient quelques amis samedi à leur résidence de Farm Point.

Samedi après-midi au Juniorat du Sacré-Coeur avait lieu le mariage de Mlle Gabrielle Faribault, fille de M. et Mme E. R. Faribault, à M. Charles Percy Plaxton, du personnel du Ministère de la Justice. Le R. P. Laflamme donna la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie eut lieu la réception chez M. et Mme Faribault. La table du thé était présidée par Mme de Salaberry et Mme P. D. Caldwell et Mlle Alina Faribault servait le thé.

COMPOSE de Racines de Coton de COOK Un remède laxatif sûr et recommandable. Se vend en trois degrés de force: No. 1, \$1. No. 2, \$2. No. 3, \$3 la boîte. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé par poste sur réception du prix. Prospectus gratuits. Adresse: COOK MEDICINE CO., Toronto, Ont. (Autretrois Windsor.)

EX-LIEUTENANT GOUVERNEUR MOURANT Regina, Sask., 17. — A neuf heures ce matin, l'hon. George W. Brown, ex-gouverneur de la Saskatchewan, était dans un état désespéré et l'on ne croit pas qu'il passe la journée.

—Mais, qui lui donnera la sépulture? s'écria Philippe.

—Moi! Partez, répondit l'abbé. Antoinette et Philippe se laissèrent entraîner.

Dr J. ISABELLE

Dr J. ISABELLE Téléphone QUEEN 3991 (Omis dans l'Almanach des docteurs)

M. HENDERSON DE RETOUR DE BERNE

Paris, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) M. Arthur Henderson est revenu de Berne où il a assisté à la conférence socialiste et dit les résultats obtenus ont dépassé ses espérances.

Il déclare qu'il ne serait pas ex-cédé de dire que les membres de la conférence ont endossé complètement la politique des éléments pacifistes du parti du travail anglais et a ajouté que ce fut une erreur politique de la part des socialistes alliés de ne pas participer à la conférence socialiste qui lieu l'an dernier à Stockholm.

UNE BONNE NOUVELLE!

Etalage de Complots et Paletots pour le Début du Printemps

Mes nouvelles modes de printemps sont prêtes un mois plus tôt que d'habitude. Mon annonce de rabais basés sur des conditions de paix m'ont permis d'écouler tout mon vieux stock en janvier. Cela me met maintenant à même de vous offrir les nouvelles marchandises de la saison, les couleurs nouvelles du printemps, les charmants nouveaux MODELES YAPHANK, avec taille haute bien découpée. Jupe longue et étroite, manches (Rope Sleeves) qui seront si populaires parmi les élégantes.

Le POLO est un genre tout à fait nouveau avec taille bien découpée et jupe évasée en forme de cloche ainsi que revers "OVER-THE-TOP" qui sont le dernier mot de la mode américaine.



Plusieurs de ces nouveaux modèles sont confectionnés avec doublure de soie cotelée, qui s'accompagne de ce sentiment d'élégance qu'on éprouve que lorsqu'on a conscience de porter les vêtements d'un chic suprême.

Les Nouveaux Paletots

vous feront vous féliciter de ne pas avoir acheté le votre l'automne dernier, et envie le bonheur de l'autre qui portera un de ces magnifiques paletots ROBINSON avant vous.

COMMERCE-AGRICULTURE

POUR LES CULTIVATEURS

LE BEURRE ET LE FROMAGE

Québec, 15 février 1919. — Le Bureau des Statistiques de la province de Québec publie aujourd'hui un bulletin relatif à la production du beurre et du fromage dans les fabriques de cette province, méritant en regard la production de 1917 et celle de 1918.

Les chiffres se rapportant à l'année 1917, extraits de "l'Annuaire Statistique" sont définitifs, tandis que ceux de l'année 1918 ne sont qu'une évaluation basée sur les rapports préliminaires des inspecteurs de beurrieres et de fromageries. Toutefois, l'écart entre les renseignements préliminaires et les chiffres définitifs de 1918, qui seront probablement connus dans une couple de mois, ne saurait être de plus de 1 à 2 pour cent.

NOMBRE DE FABRIQUES
En 1917, on comptait 958 beurrieres, 895 fromageries et 482 fabriques combinées (beurrieres et fromageries), soit 1,975 en tout, tandis qu'en 1918, il y avait 624 beurrieres, 902 fromageries et 432 fabriques combinées, soit 1,952 fabriques de tout genre. Avec l'établissement de postes d'écrémage, le nombre des petites fabriques de beurre diminue graduellement, ce qui permet de mieux outiller les grandes beurrieres et de fabriquer un produit supérieur.

NOMBRE DE VACHES
En 1917, le nombre de vaches qui avaient alimenté les fabriques de beurre et de fromage était de 5,578,889, tandis qu'il s'est élevé à 5,813,392 en 1918, soit une augmentation en nombre absolu de 35,523 vaches.

CINQ CONSCRITS CONDAMNÉS À \$500 D'AMENDE

Quatre conscrits d'Alfred Station ont été condamnés, ce matin, par le magistrat Kid, à \$500 d'amende ou à six mois de prison pour avoir refusé de se rapporter à la caserne après en avoir reçu l'ordre. Ces conscrits sont cultivateurs et ont apporté pour excuse le surcroît de travail où ils se trouvaient au moment de la réception de l'ordre des autorités militaires. Ce sont: Henri St-Julien, J. Trudeau, Albert Labrosse et Philias Cyr.

Avant de rendre son jugement, le magistrat Kid fit les remarques suivantes: "Il est à la discrétion de la cour d'imposer dans votre cas ou la prison ou l'amende. Les excuses que vous donnez sont celles qu'à peu près tout le monde pourrait donner. Travailler sur la terre, c'est une bonne chose mais si tout le monde avait fait comme vous, vous ne travailleriez peut-être pas sur vos terres. Je vois par les discussions qui se sont élevées que les châtiments imposés dans vos cas ne sont pas les mêmes. Il est regrettable qu'ils ne soient pas plus uniformes. C'est la pratique de cette cour d'imposer une amende de \$500 ou six mois de prison et c'est la sentence que je prononce contre vous".

Un autre conscrit, Omer Archambault, de Sudbury, qui s'était remis entre les mains des autorités militaires, comparait en cour sous l'accusation d'avoir négligé de se rapporter depuis le 1er mai 1918. Son avocat, Me A. Lemieux, avança que le conscrit avait reçu l'ordre de se rapporter à Toronto dans l'avant-midi du 1er mai lorsqu'il ne reçut l'ordre l'ordre que dans l'après-midi. Il plaida aussi bonne foi de la part de son client. Ce dernier se croyait en congé sur décision de la cour d'appel.

Le magistrat ne trouva pas aussi bonnes les raisons du conscrit. Il l'a condamné à 500 d'amende ou à six mois de prison.

LES EXPERTS QUI SERONT RETENUS

LA VILLE EST A CONSIDERER. LES RECOMMANDATIONS D'EXPERTS BIEN CONNUS.

Il est très probable qu'à la réunion du Conseil lundi soir, le Bureau fasse part du choix qu'il a fait au sujet d'experts pour évaluer la propriété de la compagnie des tramways.

BEURRE FABRIQUE

La production du beurre s'est accrue en 1918. En 1917, on mettait sur le marché 34,394,162 livres de beurre, tandis qu'en 1918, ce chiffre atteignait 37,281,000 livres, ou un excédent de 2,886,838 livres.

FROMAGE FABRIQUE

La production du fromage a considérablement fléchi depuis l'an dernier. En 1917, cette production s'élevait à 67,835,017 livres tandis qu'en 1918 elle ne donnait que le chiffre de 61,911,840 livres, soit une diminution de 5,923,177 livres.

PRIX MOYEN DE VENTE

Les produits laitiers ont atteint, en 1918, des prix jusque là inconnus. Ainsi, en 1917, le prix moyen de la livre de beurre était de .3970, tandis qu'il était de .4458 en 1918, soit une augmentation par livre de .0488; le fromage, en 1917, s'était vendu, en moyenne, la livre, .2089, pendant qu'en 1918 il a trouvé preneur à .2270, soit une augmentation de .0161 la livre.

VALEURS DES PRODUITS LAITIERS

En 1917, tout le beurre fabriqué dans la province de Québec était évalué à \$13,689,309, tandis que cette valeur a atteint, en 1918, le chiffre de \$16,622,085, ce qui est \$2,932,785 de plus que l'année précédente. Le fromage avait rapporté, en 1917, la somme globale de \$14,172,273, tandis qu'en 1918 les ventes totales donnent le montant de \$14,068,796, ce qui est \$103,567 de moins que l'année antérieure. En résumé, les produits laitiers fabriqués avaient rapporté, en 1917, la somme de \$27,861,573 tandis qu'ils ont atteint, en 1918, une valeur de \$30,690,791, ce qui donne une somme de \$2,829,218 de plus en 1918.

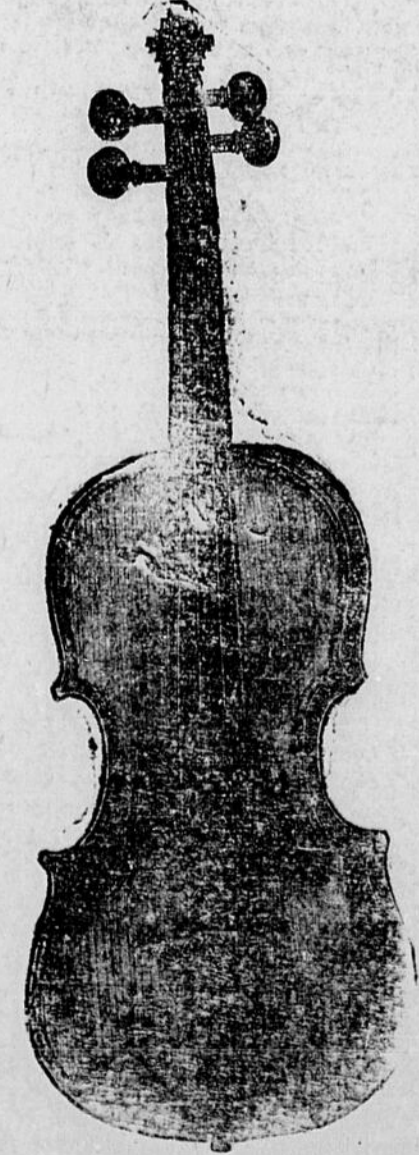
COUT APPROXIMATIF

M. Hagenah s'est déjà abouché avec les membres du Bureau et quoiqu'il n'y ait rien de conclu, il a laissé entendre qu'une pareille expertise coûterait probablement \$10,000. Tout naturellement, avant de fixer un prix, il préfère étudier la question et il a promis de fournir aux autorités de plus amples renseignements dès qu'il aura présenté le cas à sa firme.

Comme expert financier, on a les yeux sur M. Bradshaw, un contribuable de Toronto qui est bien connu dans la Capitale. Le nom de M. Bradshaw est déjà à l'étude depuis quelque temps. Au cas où M. Hagenah serait choisi, il serait aidé de M. MacCallum, commissaire des travaux, qui s'occuperait surtout de la voie tandis que l'expert étudierait la valeur du matériel roulant des propriétés.

TUE AU CHANTIER

Sudbury, 17.—M. Benjamin Gascon, employé au camp de Booth et Shannon, à Biscotasing, a été tué instantanément mercredi par la chute d'un arbre. Les restes mortels ont été transportés à sa résidence à Ottawa.



NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

La commission du Commerce canadien a reçu un câblegramme de Londres annonçant qu'un décret présidentiel de France permet maintenant sans licence l'importation dans ce pays de près de 270 articles de commerce.

Parmi ceux qui sont d'un intérêt spécial pour le Canada figurent les suivants: produits animaux, viande, jambon, bacon, volailles, lait, fromage, beurre, miel, poisson, farines, légumes séchés ou en conserves, drèche, bois, articles de bois, métaux divers, poterie, journaux et périodiques, peaux, pelletteries, différentes machineries et petits articles de ferronnerie.

UNE SERIEUSE OPPOSITION AU PROJET PINARD

CITOYENS EMINENTS NE CROIENT PAS QUE LA POINTE NEPEAN SOIT UN SITE CONVENABLE.

Quand M. Pinard avança son projet d'ériger l'hôpital civique sur la pointe Nepean, il était loin de se douter qu'il souleverait une sérieuse opposition et de fortes protestations. Et bien, c'est ce qui est arrivé. Tout d'abord, M. Guertin comme nous l'annonçons samedi dernier, a déclaré que la disparition de l'Imprimerie Nationale enleverait leur gagne-pain à des centaines de familles de la Basse-Ville et que le projet était extrêmement impopulaire dans son quartier.

AU LAC DOW

Ce n'était que le commencement. D'autres personnes intéressées à la construction projetée de l'hôpital ont exprimé des opinions peu encourageantes pour M. Pinard. Le Dr Chabot dit que l'espace au parc Champlain est trop restreint et qu'il faudrait au moins de douze à quinze acres de terrain, tant pour les besoins actuels que pour les besoins futurs.

PARC NECESSAIRE

M. J. Bingham de la Chambre de Commerce et M. H. Watters de l'Association des Marchands de détail protestent énergiquement. "Ce serait un crime, dit M. Watters, d'enlever au public un des rares parcs qui ait à sa disposition et où il puisse se reposer durant les soirées d'été."

VIOLONS

Il nous reste quelques violons que nous vendons au rabais, vu que nous discontinuons ce service à la fin du mois et qu'ils nous faut écouler notre stock. Quiconque songe à acheter un violon devrait s'enquérir.

Prix, de \$20 à \$400
C. W. Lindsay, Limited
150, RUE SPADYS OTTAWA

FEU M. VEZINA

Après une semaine de maladie seulement, M. Emile Vézina est mort à sa résidence, 160 rue Clarence, dimanche matin. Il était bien connu dans les cercles de courses de chevaux, et il y a une semaine il conduisait Burtier High au parc Lansdowne. Il était membre du Lansdowne Driving Club. Le défunt était âgé de 34 ans. Il était né à Mathe, Qué., et il vint à Ottawa il y a deux ans et demi. Il appartenait à la paroisse Notre-Dame. Outre sa femme, qui est actuellement sérieusement malade, il laisse son père, M. Alexandre Vézina, ainsi que deux frères, Adélaïde et Alexandre, tous deux résidant à Québec. Les funérailles auront lieu demain. Le cortège funèbre partira de sa demeure, 160 rue Clarence, pour se rendre à l'église catholique

Nouvelle Emission

\$7,300,000
Obligations garanties 6½%—cinq ans
DE LA
MONTREAL TRAMWAYS AND POWER COMPANY, LIMITED
(Propriétaire de la majorité du capital-actions de la Compagnie des Tramways de Montréal)
Datées du 1er mars 1919
Principal et intérêt payables en or au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à la:—
Banque des Marchands du Canada, à Montréal.
Banque d'Hechtelag, à Montréal.
Agence de la Banque des Marchands du Canada, à New-York.
Le premier coupon représente deux mois d'intérêt et sera payable le premier mai 1919. Les autres coupons sont payables semestriellement, à savoir le premier novembre et le premier mai, sauf le dernier coupon qui représente quatre mois d'intérêt, du premier novembre 1923 au premier mars 1924, date d'échéance et de remboursement du capital.
COUPURES:—\$100.—\$500.—et \$1000.—
ENREGISTREMENT:—Les obligations peuvent être enregistrées, quant au principal, au bureau de la Montreal Trust Company, Montréal.
Les obligations peuvent être rachetées, en tout ou en partie, à 101 plus l'intérêt couru, à trente jours d'avance, le premier novembre 1921 et à chaque date d'échéance subséquente de l'intérêt.
FIDEICOMMISSAIRE:—La MONTREAL TRUST COMPANY, à Montréal.
Légalité:—MM. Béique et Béique et MM. Brown, Montgomery, McMichael, avocats, à Montréal, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.
Les actes de fidéicommiss ont été passés par devant Mre R. Faribault, N.P., à Montréal.
GARANTIE:—Ces obligations sont garanties par le gage entre les mains du fidéicommissaire de:—
(a) \$7,000,000 d'actions hypothécaires (dépense stock) 5%, entièrement libérées, de la Compagnie des Tramways de Montréal;
(b) \$2,500,000 d'obligations, 6%, à cinq ans, de la Montreal Tramways & Power Company, Limited, lesquelles sont à leur tour garanties par un acte de fidéicommiss gageant \$2,100,000 d'actions ordinaires entièrement libérées de la Compagnie des Tramways de Montréal.
Le capital-actions de la Compagnie des Tramways de Montréal étant de \$4,000,000, les \$2,100,000 actions gagees au fidéicommissaire assurent à celui-ci, pour le bénéfice de ces obligations, l'intérêt prépondérant (control) dans la Compagnie des Tramways de Montréal. L'acte de fidéicommiss pourait à ce qu'advenant une augmentation du capital-actions de la compagnie, un nombre suffisant d'actions soit gagé au fidéicommissaire pour maintenir entre ses mains cet intérêt prépondérant.
MONOPOLE DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL.—Le 28 janvier 1918, un contrat fut passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal et ratifié par la Législature de Québec (8 Geo. V, ch. 84). Aux termes de ce contrat, qui doit demeurer en force avant trente-cinq ans, les recettes brutes de la Compagnie des Tramways de Montréal sont affectées à couvrir, dans l'ordre suivant:—
1. Frais d'exploitation;
2. Création d'un fonds d'entretien et de renouvellement de \$500,000, au moins;
3. Versement annuel à la Compagnie d'une somme de \$2,177,177.10 représentant 6% sur \$36,286,285, qui est la valeur en capital de l'actif de la compagnie, tel que fixé et reconnu par le contrat. La compagnie recevra en outre 6% d'intérêt sur tout capital additionnel pour améliorations, additions et agrandissements prévus par le contrat, en plus d'une somme annuelle de \$181,431.47 pour couvrir les dépenses résultant d'émissions d'actions ou d'obligations, à l'avenir;
4. Versement à la Cité de Montréal de \$500,000, par année à titre de loyer pour l'usage des rues;
5. Création d'un "fonds contingent" de \$500,000, devant servir à certaines fins spéciales;
6. Le solde des recettes brutes sera ensuite distribué:—
20% à la Compagnie;
30% à la Cité de Montréal;
50% à un "Fonds de Réduction des prix de passage."
Cette somme de \$2,177,177.10 est plus que suffisante pour assurer le service des intérêts sur les obligations. L'intérêt de 5% sur le "dépense stock" et un dividende de 10% sur les actions de la Compagnie des Tramways de Montréal. Le contrat prévoit de plus que si les prix actuels de passage devenaient insuffisants pour permettre à la compagnie de pourvoir aux fins stipulées aux paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5, la Commission des Tramways doit alors relever les prix de passage de manière à ce que la compagnie puisse y faire face. Il est d'autre part stipulé que si les prix actuels de passage produisent plus que la somme nécessaire aux fins ci-haut mentionnées, le public doit alors bénéficier d'une réduction des prix de passage.
Le système des Tramways de Montréal est reconnu partout en Amérique comme l'un des mieux administrés et des mieux pourvus en matériel roulant. Quoique le nombre de voyageurs soit déjà considérable, la compagnie est en mesure, sans grandes dépenses additionnelles, de servir un public beaucoup plus nombreux, car la densité des voyageurs par voiture-mille est encore faible.
Le soin de veiller à l'exécution du contrat intervenu entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal est confié à une commission indépendante, et en raison des termes de ce contrat, on peut considérer que les intérêts sur ces obligations sont assurés et garantis par la population qui dans la Cité et sur l'île de Montréal doit patronner les tramways; cette population qui augmente rapidement dépasse maintenant 750,000 âmes.
Nous considérons que ces obligations constituent un placement sûr et rémunérateur.
Prix: Le pair (100) et l'intérêt couru
—On pourra obtenir livraison des obligations à partir du 1er mars 1919.
On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de:—
RENE-T. LECLERC
BANQUIER
168, rue St-Jacques, Montréal
(MAISON FONDÉE EN 1891)
HANSON BROS
BANQUIERS
164, rue St-Jacques, Montréal
(MAISON FONDÉE EN 1888)
THE MONTREAL SECURITIES CORPORATION, Limited
EDRICE "DOMINION EXPRESS" MONTREAL
L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
MONTREAL QUEBEC
59, rue Notre-Dame E. 78, rue St-Pierre
BEAUSOLEIL, LIMITEE
AGENTS FINANCIERS
112, rue St-Jacques, Montréal
ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE LA BANQUE HECHELAGA
AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION
MONTREAL, le 15 février 1919.

HORACE H. CLAUDE

339, rue Dalhousie - Ottawa
Téléphone: RIDEAU 3115
Machiniste expert en engin à gaz.
Réparation de machines de toutes sortes.
SOUDAGE FONDAGE FORGEAGE

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE A QUEBEC EN 1860
Capital payé \$2,000,000
Réserve \$2,100,000
235 SUCCURSALES ET AGENCES
Succursale à Paris, France 14, rue Auber
Ottawa, 15, rue Rideau N. Lavoie, jr, Gérant
Succursale à Ottawa, sur la rue Dalhousie.
Succursale à Hull. Agences à Montebello, Pointe-Gatineau, Bourget, Curran, etc.

MONTREAL TRAMWAYS AND POWER COMPANY, LIMITED

(Propriétaire de la majorité du capital-actions de la Compagnie des Tramways de Montréal)
Datées du 1er mars 1919
Principal et intérêt payables en or au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à la:—
Banque des Marchands du Canada, à Montréal.
Banque d'Hechtelag, à Montréal.
Agence de la Banque des Marchands du Canada, à New-York.
Le premier coupon représente deux mois d'intérêt et sera payable le premier mai 1919. Les autres coupons sont payables semestriellement, à savoir le premier novembre et le premier mai, sauf le dernier coupon qui représente quatre mois d'intérêt, du premier novembre 1923 au premier mars 1924, date d'échéance et de remboursement du capital.
COUPURES:—\$100.—\$500.—et \$1000.—
ENREGISTREMENT:—Les obligations peuvent être enregistrées, quant au principal, au bureau de la Montreal Trust Company, Montréal.
Les obligations peuvent être rachetées, en tout ou en partie, à 101 plus l'intérêt couru, à trente jours d'avance, le premier novembre 1921 et à chaque date d'échéance subséquente de l'intérêt.
FIDEICOMMISSAIRE:—La MONTREAL TRUST COMPANY, à Montréal.
Légalité:—MM. Béique et Béique et MM. Brown, Montgomery, McMichael, avocats, à Montréal, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.
Les actes de fidéicommiss ont été passés par devant Mre R. Faribault, N.P., à Montréal.
GARANTIE:—Ces obligations sont garanties par le gage entre les mains du fidéicommissaire de:—
(a) \$7,000,000 d'actions hypothécaires (dépense stock) 5%, entièrement libérées, de la Compagnie des Tramways de Montréal;
(b) \$2,500,000 d'obligations, 6%, à cinq ans, de la Montreal Tramways & Power Company, Limited, lesquelles sont à leur tour garanties par un acte de fidéicommiss gageant \$2,100,000 d'actions ordinaires entièrement libérées de la Compagnie des Tramways de Montréal.
Le capital-actions de la Compagnie des Tramways de Montréal étant de \$4,000,000, les \$2,100,000 actions gagees au fidéicommissaire assurent à celui-ci, pour le bénéfice de ces obligations, l'intérêt prépondérant (control) dans la Compagnie des Tramways de Montréal. L'acte de fidéicommiss pourait à ce qu'advenant une augmentation du capital-actions de la compagnie, un nombre suffisant d'actions soit gagé au fidéicommissaire pour maintenir entre ses mains cet intérêt prépondérant.
MONOPOLE DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL.—Le 28 janvier 1918, un contrat fut passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal et ratifié par la Législature de Québec (8 Geo. V, ch. 84). Aux termes de ce contrat, qui doit demeurer en force avant trente-cinq ans, les recettes brutes de la Compagnie des Tramways de Montréal sont affectées à couvrir, dans l'ordre suivant:—
1. Frais d'exploitation;
2. Création d'un fonds d'entretien et de renouvellement de \$500,000, au moins;
3. Versement annuel à la Compagnie d'une somme de \$2,177,177.10 représentant 6% sur \$36,286,285, qui est la valeur en capital de l'actif de la compagnie, tel que fixé et reconnu par le contrat. La compagnie recevra en outre 6% d'intérêt sur tout capital additionnel pour améliorations, additions et agrandissements prévus par le contrat, en plus d'une somme annuelle de \$181,431.47 pour couvrir les dépenses résultant d'émissions d'actions ou d'obligations, à l'avenir;
4. Versement à la Cité de Montréal de \$500,000, par année à titre de loyer pour l'usage des rues;
5. Création d'un "fonds contingent" de \$500,000, devant servir à certaines fins spéciales;
6. Le solde des recettes brutes sera ensuite distribué:—
20% à la Compagnie;
30% à la Cité de Montréal;
50% à un "Fonds de Réduction des prix de passage."
Cette somme de \$2,177,177.10 est plus que suffisante pour assurer le service des intérêts sur les obligations. L'intérêt de 5% sur le "dépense stock" et un dividende de 10% sur les actions de la Compagnie des Tramways de Montréal. Le contrat prévoit de plus que si les prix actuels de passage devenaient insuffisants pour permettre à la compagnie de pourvoir aux fins stipulées aux paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5, la Commission des Tramways doit alors relever les prix de passage de manière à ce que la compagnie puisse y faire face. Il est d'autre part stipulé que si les prix actuels de passage produisent plus que la somme nécessaire aux fins ci-haut mentionnées, le public doit alors bénéficier d'une réduction des prix de passage.
Le système des Tramways de Montréal est reconnu partout en Amérique comme l'un des mieux administrés et des mieux pourvus en matériel roulant. Quoique le nombre de voyageurs soit déjà considérable, la compagnie est en mesure, sans grandes dépenses additionnelles, de servir un public beaucoup plus nombreux, car la densité des voyageurs par voiture-mille est encore faible.
Le soin de veiller à l'exécution du contrat intervenu entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal est confié à une commission indépendante, et en raison des termes de ce contrat, on peut considérer que les intérêts sur ces obligations sont assurés et garantis par la population qui dans la Cité et sur l'île de Montréal doit patronner les tramways; cette population qui augmente rapidement dépasse maintenant 750,000 âmes.
Nous considérons que ces obligations constituent un placement sûr et rémunérateur.
Prix: Le pair (100) et l'intérêt couru
—On pourra obtenir livraison des obligations à partir du 1er mars 1919.
On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de:—
RENE-T. LECLERC
BANQUIER
168, rue St-Jacques, Montréal
(MAISON FONDÉE EN 1891)
HANSON BROS
BANQUIERS
164, rue St-Jacques, Montréal
(MAISON FONDÉE EN 1888)
THE MONTREAL SECURITIES CORPORATION, Limited
EDRICE "DOMINION EXPRESS" MONTREAL
L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
MONTREAL QUEBEC
59, rue Notre-Dame E. 78, rue St-Pierre
BEAUSOLEIL, LIMITEE
AGENTS FINANCIERS
112, rue St-Jacques, Montréal
ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE LA BANQUE HECHELAGA
AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION
MONTREAL, le 15 février 1919.

ANNONCES CLASSIFIEES

ON DEMANDE
UNE FEMME de journée, s'adresser à 515 Beasseyer.
UNE SERVANTE, s'adresser Mme Monette, 423 St-Patrick.
DES FILLES d'expérience pour coudre et tailler, bon salaire, ouvrage permanent. 493 Rideau.
UNE STENOGRAPHE pour la correspondance française et anglaise. S'adresser à: 423 St-Patrick.
SERVANTE générale, sachant faire la cuisine. Références requises. S'adresser à: J. A. Parent, 180 Daly ave., 10-12-14-16.
UNE INSTITUTRICE pour enseigner à North Bay. S'adresser au Dr J. A. Bédard, North Bay, Ont.
A HULL, deux chambres chauffées, bon meublé, près du terminus du tramway Ottawa Electric. S'adresser au casier No 9, Le Droit.
A VENDRE OU A LOUER
UNE TERRE de 200 acres, avec ou sans stock. S'adresser à Casler 10.
STOCK de magasin général à la campagne, environ \$9,000. Belle chance pour quelqu'un désirant s'établir. Le magasin sera loué ou vendu. S'adresser par lettre à: Casler 24. "Le Droit".
A LOUER
SALLE DU CLUB DALHOUSIE à louer pour encre, banquets, tombola, etc. 303-305 Dalhousie. Tél. R. 1354.
A VENDRE
MOEUR, 10 forces, avec contrôleur. S'adresser au géant "Le Droit".
UN BON MOULIN à coudre, s'adresser à 151 rue Laurier, Hull.
UNE PROPRIÉTÉ située dans une des plus belles localités de la ville de Hull. S'adresser 59 rue Laval, Hull.
PERDU
UNE MONTRE en or Waltham avec bob, à partir de la gare Centrale pour rues Sussex, Rideau, Dalhousie, Clarence et Friel. Retourner à Mlle Rivet, 363 Clarence. Récompense.
DIVERS
FAITES DE L'ARGENT à la maison. Vous pouvez gagner de \$1.00 à \$2.00 de l'heure durant vos heures libres, écrivant cartes d'états, rapides et faciles à apprendre. Aucune démarche. Nous vous enregistrons comment en français et vendons votre travail. Écrivez au Département "E" pour renseignements, American Show Card School, angle Yonge et Shuter, Toronto.
A VENDRE OU A ECHANGER
MAGASIN et maison privée attenants au magasin à vendre à Embrun appartenant à Mme Augustin Lalonde, dans le centre du village, voisin de l'église, du couvent et du bureau de poste, et en face de la banque Royale. Mme Augustin Lalonde, Embrun, Ont.
AUTOMOBILE RUSSELL de sept places, à vendre ou à échanger pour propriété ou sur première hypothèque. A parcourir 13,000 milles seulement, en parfaite condition. Donnera les cartes suivants qu'il est de vente: auto trop grosse pour notre usage. S'adresser Hôtel Victoria 34 Murray, 30-26

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. RIDEAU 523
Docteur JOS. G. WOODS
Bachelier en-ARTS
CHIRURGIE ET MEDICINE
Licencié pour Ontario et Québec.
Heures de Consultations: 1 à 5 p.m. et 6 à 8 p.m.
283, rue Sussex, Ottawa
Tél. R. 3606
Dr J. LORENZO LAMY
Médecin-chirurgien
Heures de consultations: 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.
160 ST-PATRICE — OTTAWA
Tél. Rideau 796
DOCTEUR R. CHEVRIER
Spécialités:
CHIRURGIE ABDOMINALE
Heures de bureau: 2 à 4 p.m.
168 AVENUE D'ALEX — OTTAWA
Rés. Tél. R. 119. Bureau R. 1435
Dr J. M. RAVARY
Spécialité: yeux, oreilles, nez, gorge.—Consultations: 1 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.
150 RUE RIDEAU
(Appartements Gloucester No 1)
Tél. Q. 508-504. Argent à prêter.
BELCOURT, RITCHIE, CHEVRIER et LEDUC
Avocats, Procureurs et notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier et Leduc
Avocats, Procureurs et Notaires pour Québec
Banque Nationale — Ottawa, Ont.
Argent à prêter.—Service de collection.
NAPOLÉON J. MARION, L.L.B.
Téléphone: Queen 6096
Avocats et Procureur
187, Rue PRINCIPALE, Hull Qué.
Tél. Queen 7603. Argent à prêter
M. OBIAS SAUVE, M.A., L.P.H.
AVOCAT ET NOTAIRE
38, rue Rideau — Ottawa
Tél. Q. 1136. Argent à prêter.
SEGUIN et ST-JACQUES
AVOCATS ET NOTAIRES
Étude: 18, RUE RIDEAU, Ottawa.
(Édifice de la Banque Nationale)
Dr EMILE H. DION
(Spécialiste des Hôpitaux de Paris.)
Successeur du Dr G. Morin.
Maladies: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
No 105 RUE RIDEAU, — OTTAWA
Heures de bureau: 11 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.
Téléphone: Rideau 376
77 AVENUE LAURIER, — HULL
Heures de bureau: 7 à 8 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
Téléphone: Queen 7755.

CARTES D'AFFAIRES

Tél. Rideau 2011
N. POIRIER et FILS
Entrepreneurs-général et Évaluateurs
193, RUE CATHCART — OTTAWA
Tél. Rideau 304
LA CIE GAUTHIER, Ltée
Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs.
Service d'ambulance et voitures privées.
250, RUE SAINT-PATRICE
Tél. Queen 5646
MADAME DE LA MIRANDE
Dermatologiste brevetée
Poils fillets, signes et verrues enlevés à l'aiguille électrique.
256 RUE BANK — OTTAWA
TEL. QUEEN 8507.
LOUIS GENDRON
Plombier — Chauffage.
Entrepreneur pour Québec et Ontario. Prix spéciaux aux communautés religieuses. Nos matériaux sont de première qualité.
89 RUE DU PONT — HULL.
Réparations de toutes sortes.
F. HOULE
GARAGE D'AUTOMOBILES
Manufacture de Portes et Chassis,
ROCKLAND, ONT.
CUIVAGE DE TOUT GENRE AVEC PEIGNURES DE CHEVEUX
Trésses, \$1.75.—Ferrures faites sur commande
FELIX CHEVALIER
68 Charlevoix, Hull. Tél. Q. 7073
SERVICE OTTAWA-TORONTO
La ligne du gouvernement, Chemin de fer National Canadien, offre un excellent service entre Ottawa et Toronto. Les trains partent de la gare Centrale à 11.30 a.m. tous les jours excepté les dimanches, et à 10.15 p.m. tous les jours. Des wagons-salon, à compartiments, de première classe, et des wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité font partie des trains de nuit. Wagons-salon, wagons-buffet et wagons de première sur les trains de jour. Billets directs pour tous les points à l'ouest de Toronto. Pour autres renseignements téléphonez Queen 3544, bureau de la ville, 24, rue Sparks, ou gare Centrale.

BOIS SEC A VENDRE

A la Corde ou au Voyage.
Bois scié dans les cours avec scie ronde
VICTOR HUOT
105, rue Nelson Tél. R. 3934

REponses NON RECLAMEES

Des lettres sont encore à la disposition des personnes qui nous ont chargé de recevoir les réponses à leurs lettres annonces et pour qui les casiers suivants ont été retenus à cette fin. Prière de réclamer immédiatement à nos bureaux:—
3-4-6-8-13-15-20.

REMERCIEMENTS

A St-Vincent Ferrer pour faveur obtenue avec promesse de publier.—E.R. 42-1

MARIAGE

BOILEAU QUEVILLON — On annonce pour lundi le mariage de Mlle Marie-Ondine Hermégnide Boileau à Mlle Marie-Antoinette Quevillon. Le mariage aura lieu à 6 heures à la Basilique.

IN MEMORIAM.

Priions pour nos morts. C'est aussi un devoir pour tous de perpétuer leur souvenir.

UN MONUMENT est une marque bien sensible de notre affection. Le choix est facile à nos ateliers.
J. P. LAURIN, 95, rue Georges.

IL SENIVRE AVEC DES DROGUES

Brockville, 17.—Un homme du district rural, qui a comparu devant le magistrat Pagé de cette ville, a déclaré qu'il s'était enivré en buvant de la Nerviline. Son excuse n'a pas été appréciée et il paye une amende de \$21.

Roties Croustillantes et Savoureuses

ROTIES d'une belle croûte dorée avec toute la saveur et le croustillant qui les rendent savoureuses. Voilà ce qu'accomplit le grille-pain électrique. Et droit sur la table—vous n'avez pas à courir à la cuisine. Deux tranches à la fois en moins de deux minutes. Notre grille-pain électrique est un ornement en même temps qu'il est utile—car il est d'un joli dessin et bien nickelé. Nous avons plusieurs modèles tous à prix raisonnables.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

108, RUE BANK
Tél. Queen 1901

CRITIQUE DU CONGRÈS DE LA PAIX

Un discours de Sir Robert Borden. — Les obstacles à une paix immédiate. — Des mécontentements.

M. STEPHEN PICHON

Paris, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — Le discours de M. Borden dans lequel il a critiqué le parti à conclure la paix, tandis que les troupes sont désireuses de retourner dans leurs foyers, a fait une impression indélébile. On dit que les Américains partagent les mêmes vues, tandis que les Anglais ne sont pas indifférents aux demandes de leurs contingents territoriaux qui sont appuyés par l'élément ouvrier d'Angleterre.

M. Stephen Pichon, en discutant les obstacles à une paix immédiate, au cours d'un entretien avec les correspondants des journaux aujourd'hui, a dit qu'il y avait bien des raisons pour lesquelles le traité ne pouvait être signé immédiatement, même s'il n'était pas question du projet de la ligue des nations.

Il a déclaré que plusieurs questions formant la base de la paix seront étudiées avec soin. Parmi ces questions se trouve la disposition des fragments dans lesquels l'ancien empire autrichien a été divisé et le traitement qui devra être accordé à la Bulgarie.

Le peuple français, a-t-il ajouté, veut la paix, mais en même temps il ne veut pas le danger de précipiter des négociations non satisfaisantes. Il est d'accord avec le premier ministre Borden qu'il ne devrait pas y avoir de délai inutile, mais il ne partage pas son opinion qu'on a perdu le temps à la conférence.

On doit permettre une étude complète de ces questions de sorte que les décisions prises soient unanimes.

M. Pichon a déclaré qu'il n'avait pas d'objections à reconnaître le nouveau gouvernement allemand, mais que les Allemands devaient constater qu'ils étaient battus; c'est un fait, dit-il, qu'un grand nombre d'entre eux ne semblent pas savoir.

Sous devrions être prêts à étudier la question des nouvelles frontières allemandes d'ici quelques jours.

PAS DE RÉVOLUTION

Paris, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — La nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Bucharest est niée par le Bureau de la presse de Roumanie ici.

LE GÉNÉRAL PAU ARRIVE AU CANADA

L'illustre officier français est arrivé hier en Colombie Anglaise. — De retour d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Paris, 17. — Le général Pau, héros de la guerre franco-prussienne et de la grande guerre et les membres de la commission dont les chefs cherchent à établir des relations entre la France, les Dominions anglais et les Etats-Unis sont arrivés ici hier sur le paquebot Niagara. On fit un général une réception enthousiaste.

Le bienvenu lui fut souhaité par le premier ministre Oliver, le major-général Leckie, G.O.C., le capitaine Martin, surintendant naval à Esquimaux et par des représentants de différents corps publics. Sir Joseph Pope représentait le gouvernement fédéral et M. Mussett, le lieutenant-gouverneur. Le général Pau et les membres de la commission exprimeront la plus entière satisfaction de leur visite en Australie et en Nouvelle-Zélande.

LES FEMMES ET LE DIVORCE

Winnipeg, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Le projet de loi uniforme de divorce pour toutes les provinces, des droits paternels égaux, un certificat de santé avant le mariage et une paie égale pour ouvrage égal pour les femmes; voilà les projets de loi approuvés dans une résolution adoptée à l'unanimité par la Fédération des Instituts des Femmes du Canada. D'autres résolutions réclamèrent la promulgation de la loi contre le chantage ainsi que l'acte d'enregistrement, et l'âge du consentement au mariage à 21 ans, de 16 qu'il était auparavant.

Le comité sur la législation a été chargé de faire des recherches sur les conditions et les lois relatives à la défection des femmes. La Fédération a aussi décidé de faire une investigation sur la prétendue accumulation des vivres dans le Dominion.

LE METAGAMA

Le "Metagama" ayant des soldats à son bord est arrivé à St-Jean à 11.30 heures ce matin. Le "Metagama" amène trois officiers et 13 soldats du district militaire No. 3.

LES CHINOIS PROTESTENT À TORONTO

CANDIDAT ELU



M. F. R. PARNELL, élu samedi député à la Législature d'Ontario.

Ste-Catherine, Ont., 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) M. Fred. R. Parnell, conservateur, s'élève maintenant à la législature ontarienne. M. Parnell a été élu par une majorité de 158 voix sur son adversaire, M. W. E. Longden, candidat du parti indépendant du travail.

M. Parnell prendra le siège laissé vacant par la mort de Dr Jessop, ancien député du comté de Lincoln, à l'exception du canton de Niagara. Le vote fut très faible et à peine 60 pour cent des électeurs sont venus voter. Sur une liste de 16,000 votants, 30,318 seulement ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Aucune élection dans ce comté n'aurait été aussi contestée depuis 20 ans. Les partisans de Longden se disaient vainqueurs avec une majorité de 65 jusque dans la soirée alors que ce dernier s'avoua vaincu.

Le candidat se dit quand même heureux du résultat et rappelle qu'il a réussi à faire baisser la majorité nationale de 1,500 à 168.

Plusieurs partisans de M. Longden sont d'avis que l'on procédera à une révision du résultat.

La journée était pluvieuse et peu favorable pour les élections. Le vote féminin a égalisé le vote masculin quoique le temps ne permit pas beaucoup d'aller chercher les femmes pour les amener aux bureaux de votations.

M. Longden avait l'appui des éléments mixtes, principalement des radicaux et de ceux qui n'ont aucune attache de parti.

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

CONVENTION EN ANGLETERRE POUR ESSAYER DE REGLER LES DIFFÉRENTS INDUSTRIELS.

Londres, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Le gouvernement a décidé de convoquer, probablement avant que le mois s'achève, une assemblée nationale des représentants du capital et du travail. Cette conférence serait destinée à régler les questions industrielles.

On croit que les représentants des patrons et les chefs des unions ouvrières seront invités à prendre part à cette conférence. Le premier ministre s'occupe beaucoup de la réalité de ce projet et les deux côtés ont nommé l'assemblée la plus importante qui ait été convoquée pour régler les problèmes du travail.

On s'attend à ce que l'assemblée se réunisse avant que la grève projetée des mineurs commence, c'est-à-dire avant le milieu de mars.

LA CHASSE AUX TRAFIQUANTS DE BOISSON

Les agents du gouvernement font une guerre acharnée aux exportateurs de boisson. Nombreux sont ceux qui ont été amenés en cour de police ce matin sous l'accusation d'ivresse ou de port de boisson dans des endroits publics. Suit la liste des victimes de la bouteille: Herbert Powers, Tomoté Serban, E. River, Léandre Saint-Denis, Hull, Charles Kearns. Tous ont été condamnés à \$200 d'amendes ou à trois mois de prison.

LES SPARTACISTES SE BATTENT ENCORE

Copenhague, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Les bureaux du téléphone, du télégraphe et des journaux à Nuremberg, en Bavière, ont été occupés par les Spartacistes.

LA REINE D'ITALIE EN VISITE À PARIS

Paris, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — La reine Hélène d'Italie qui rend visite à son père, le roi Nicolas, du Monténégro, actuellement à Paris, est accompagnée de ses deux filles, Yolande et Mafalda, ainsi que la Duchesse d'Aoste. Le groupe royal voyage strictement incognito.

LES MARIAGES EN ALLEMAGNE

Londres, 17. — (Un journaliste du "Daily Mail" écrit ce qui suit: "Le mariage sur la terre de la culture a toujours été une sordide affaire de trafic. Dans toutes les grandes villes allemandes il y a certaines places et certains jours où les membres de la classe moyenne et de la haute se rassemblent dans le but de conclure des alliances.

Des officiers grovés de dettes, des joueurs dénevés par la débauche, des manufacturiers menacés de banqueroute, des marchands et des fonctionnaires en difficultés, tous cherchent des épouses qui les retireront d'embarras. Ces assemblées sont à juste titre appelées "marchés matrimoniaux".

En Allemagne il est absolument nécessaire qu'une femme qui veut un mari possède une dot et plus la dot qu'elle offre est considérable plus elle a de chance de se marier. L'argent compense toujours aux yeux de l'Allemand les défauts physiques ou de caractère et l'état insatisfaisant des affaires résultant de ces unions mal assorties et sordides est démontré par les statistiques. Pour la période de 1897 à 1907 le nombre des divorces dans le Katherland a été de 20,340, contre 965 en Angleterre pour la période de 1900-1910.

LES ROYALISTES SONT BATTUS AU PORTUGAL

ARRIVÉE DE 1100 SOLDATS

Le "Princess Juliana," portant 1100 soldats, est arrivé à huit heures ce matin, à Halifax. Il compte à son bord, district No. 1, 7 cadets et 151 sous-officiers et soldats. Ils arriveront demain.

Le "Metagama" est attendu dans le cours de la journée.

UNE FEMME PÉRIT DANS UN INCENDIE

Hallville, 17. — Le village de Hallville a été le théâtre d'un triste accident vendredi dernier alors que Mme Victoria Suttles fut brûlée à mort au cours d'un incendie qui a détruit totalement la maison qu'elle occupait.

On croit que l'incendie fut causé par l'explosion d'un poêle à l'huile qui se trouvait dans la chambre de la victime.

Mme Suttles demeurait avec sa fille, Mme Elgin Sears, et avait l'habitude de réchauffer sa chambre chaque soir avec un poêle à l'huile.

Vendredi soir dernier, Mme Sears fut éveillée par les cris déchirants de Mme Suttles et se précipita vers la chambre de sa mère mais trouva la porte fermée à clef.

Elle appela alors son mari qui essaya d'entrouver la porte. Quand il eut pu réussir la chambre était toute en flamme et il ne put y pénétrer. Les flammes gagnèrent rapidement toute la maison et on ne put réussir à sauver la pauvre femme.

M. et Mme Sears ainsi que leurs enfants réussirent à sortir de la maison en flammes et à se réfugier chez leurs voisins qui continuèrent à en prendre soin.

Le cadavre calciné de Mme Suttles fut trouvé au milieu des débris quand l'incendie fut fini.

D'après les preuves qu'on a pu amasser il semble que le feu a originé par l'explosion du poêle à l'huile. On croit que Mme Suttles dormait et qu'elle fut éveillée par le feu. Elle était encore très active, malgré son âge, et elle aurait certainement pu regagner la porte si elle en avait eu la moindre chance. Le feu violent rendit impossibles tous les efforts qu'on fit pour la sauver.

Les voisins essayèrent d'arrêter l'incendie mais presque tout fut détruit. La maison n'était pas très considérable et était construite en bois. Les pertes sont de \$1,500 environ. Jusqu'à présent on n'a pas encore institué d'enquête.

LA POURSUITE DES CONSCRITS

La police fédérale est toujours à la piste des conscrits réfractaires à la loi du service militaire. William Marier, Hawkesbury; Gilbert Paradis, Ottawa; Domina Landriault, Lévis; ont tous été condamnés à \$500 d'amendes ou à 6 mois de prison pour avoir refusé de se rapporter aux autorités militaires après en avoir reçu l'ordre. La cause de Walter Mitchell, qui devra répondre de la même accusation, a été remise au 24. En attendant Mitchell a été remis en liberté sur cautionnement de \$300.

PERTES NAVALES DE LA FRANCE

Paris, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — La liste complète des pertes navales françaises qui a été publiée comprend quatre vaisseaux de guerre, le Bouvet, le Suffren, le Gaulois et le Danton; quatre croiseurs armés, le Léon Gambetta, l'Amiral Charner, le Cléber et le Dupetit-Thouars; un croiseur rapide, le Chateaufort. Il y a en outre de perdus 14 destroyers, huit torpilleurs et 24 sous-marins. L'un des sous-marins fut remis à flot par l'ennemi mais il fut subseqüemment coulé de nouveau. Les petits bateaux qui ont été coulés sont cinq croiseurs auxiliaires, quatre chaloupes canonnières, 72 sous-marins chasseurs, une corvette et une petite embarcation.

Les pertes totales s'élèvent à 110,000 tonnes. Celles de l'Angleterre sont de 550,000 tonnes, celles de l'Italie de 76,000 et celles des Etats-Unis de 17,000.

Une fois lancés, la pierre ni le mot ne reviennent plus. Pouvait accomplir une bonne action déjà, par soi-même, un grand bonheur. — (Carmen Sylva).

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS EN SASKATCHEWAN

Régina, 17. — La redistribution des portefeuilles dans le cabinet de la Saskatchewan a été complétée samedi après-midi, alors que les ministres ont été assermentés par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur Sir Richard Lake.

M. William M. Martin, président du conseil exécutif, ministre de l'Education et des Chemins de Fer, L'hon. A. Turgeon, procureur-général.

L'hon. A. P. McNab, ministre des Travaux Publics. L'hon. G. A. Langeley, ministre des Affaires municipales. L'hon. C. A. Dunning, ministre de l'Agriculture et du Trésor provincial. L'hon. S. J. Latta, ministre des Grands Chemins. L'hon. W. S. Knowles, ministre des Téléphones et secrétaire provincial.

Les portefeuilles de MM. Turgeon, McNab, Langeley et Latta sont les mêmes. Il y a changement pour MM. Martin, Dunning et Knowles.

LA LIGUE DES NATIONS

ELLE N'EST QU'UNE SIMPLE ALLIANCE ENTRE LES CINQ GRANDES PUISSANCES, DISSENT LES ALLEMANDS.

Berlin, 16. — (Dépêche de la Presse Associée.) "La soi-disant ligue des nations"; tel est le titre du "Zeitung Am Mittag" qui a publié des nouvelles de Paris donnant le programme de la constitution projetée de la nouvelle société du monde. Le journal déclare que la ligue proposée n'est qu'un simple pacte d'alliance entre cinq grandes nations, qui se réservent le droit d'admettre ou d'exclure les autres nations.

La réserve faite dans la clause du désarmement à l'effet de prendre en considération la situation géographique d'une nation ne signifie rien autre chose, dit le journal, que la France ne sera pas soumise à cette clause.

Les dépêches de Paris sur la ligue des nations sont arrivées à Berlin trop tard pour qu'elles aient été commentées par les journaux du matin.

ACCUMULATION DES ALIMENTS

DES RÉGLEMENTS SEVERES DEVRAIENT ETRE ADOPTÉS CONTRE LES EXPLOITATEURS DU PUBLIC.

Le Dr. J. McFall, commissaire du coût de la vie, dans son rapport sur les accumulations de produits dans les entrepôts frigorifiques à la date du 1er février, recommande que l'ordre restreignant les profits soit immédiatement renouvelé par arrêté ministériel et sévèrement maintenu en vigueur, "pour la protection de tous les Canadiens pour la période de reconstruction". Il croit qu'il faudrait faire un effort tout spécial en ce moment pour diminuer le prix des aliments essentiels.

Le rapport accuse un entreposage de 8,400,000 livres de beurre de beurrier, ce qui affirme une baisse de 29 p.c. sur le mois précédent. Les quantités de fromages ont baissé de 100 p.c. et celles d'œufs de 21 p.c. Les accumulations de porc sont plus considérables que le mois précédent et de plus 38 p.c. que l'an dernier. Les provisions de bœuf ont baissé quelque peu, mais elles n'en sont pas moins de 44 p.c. de plus que l'an dernier.

L'entreposage du mouton et de l'agneau a décliné d'environ 10 p.c., mais il est encore le double de ce qu'il était l'an dernier. Le poisson est de près de 50 p.c. de plus en abondance que l'an dernier. Les volailles gélées dépassent aussi de 100 p.c. les chiffres d'entreposage de l'an dernier.

"La vérité est, dit le rapport, que ces stocks sont entreposés grandement dans l'espoir d'un renouveau de l'exportation."

OCCUPATION DE LA LITHUANIE

Berlin, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) On annonce que les négociations entre la Lithuanie et la Pologne ont donné comme résultat que la dixième armée allemande se retirera de la Lithuanie et que l'armée polonaise occupera le territoire libéré.

On annonce aussi que les troupes polonaises ont pénétré à Volkovisk près de Grodno.

Il n'y a jamais eu un ouvrier vivant sans une fibre cassée. — (Bazin).

L'amour est le grand levier qui soulève toutes les croix. — (Mgr de Ségur).

SALLE SAINTE-ANNE

"Les Bévues de Nicolas" Pièces en 3 actes par M. H. J. Kearney, auteur de "AMOUR, GUERRE ET PATRIE"

Sous la direction de M. Wilfrid Sanche, Lundi, le 24 février. Distribution: MM. Beaulieu, Massé, Bédard, Sanche, Kearney, Barolet, Navion, Auzer et Charrette; Mme Jeanne, Mlle Laroche, Beaulieu et Vachon.

Billets chez M. R.-J. Bastien, bijoutier, rue Dalhousie, et à la pharmacie Fédérale, rue St-Patrice. 17-19-21-22-24

PUBLICATIONS BOLCHEVISTES EN ONTARIO

Ste-Catherine, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Une autre distribution d'imprimés bolchevistes a été faite hier soir. Des pamphlets insérés dans des enveloppes ont été jetés sur les galeries et au bas des portes.

Ce troisième manifeste se présente sous un aspect plus révolutionnaire encore. Il est adressé aux "Camarades ouvriers et soldats" et demande aux soldats de tenir des réunions créées afin d'être prêts quand le moment d'agir sera venu.

Le passage qui parle du "temps d'agir" est apparemment l'occasion que l'on propose "de s'emparer de toutes les usines, les mines et les chemins de fer."

"La politique de distribution et de production doit être conduite par votre comité," continue le message. "Les ouvriers sont à s'unir et leur force renversera le règne des capitalistes."

"Après le cauchemar de massacres que vous avez expérimenté, vous ne devez pas craindre les conséquences d'une action unie contre les capitalistes, une action qui vous donnera votre liberté."

Le pamphlet révolutionnaire conclut en disant: "Longue vie à la révolution mondiale des ouvriers contre les capitalistes."

LES SALAIRES ET LE COÛT DE LA VIE

Kingston, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — L'honorable F. B. Carvell, Ministre des Travaux Publics, a traité de la question des sans-travail dans un discours prononcé devant le Conseil des Métiers et du Travail.

Le Ministre a déclaré que le nombre des sans-travail n'est pas aussi considérable que plusieurs l'avaient prétendu, mais que le nombre augmenterait si les patrons, les ouvriers, les gouvernements et les établissements privés ne se donnaient la main pour essayer de tenir les diverses industries en opération.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dépendent de fortes sommes d'argent pour procurer de l'ouvrage aux sans-travail.

M. Carvell s'est dit heureux de ce qu'il n'y a pas beaucoup de chômage dans le pays et espère que cette paix industrielle continuera.

S'il n'y avait pas de disputes, grèves et "lockouts" au cours des prochains mois, l'industrie canadienne serait en état de satisfaire pleinement aux nouvelles conditions.

Il peut être possible que les gages deviennent un peu moins élevés, si l'on considère que les instances prendront considération de la parenté.

CES MARIAGES D'OUTRE-MER

Londres, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) Au moment où une jeune femme comparait à la cour de la rue Westminster, un soldat canadien que l'on venait de faire riche famille, déclara au magistrat qu'il lui avait offert de marier la jeune femme quelque temps auparavant et qu'il était encore contentant à la marier.

La cour répondit qu'elle ne voyait pas d'un bon œil ces sortes de mariages. "Qu'un soldat canadien riche famille, déclara le juge, si de jeunes soldats inépuissamment ramènent avec eux des femmes de cet acabit?"

La femme a été mise en liberté sous condition pour un an, période pendant laquelle, selon la remarque du magistrat, les parties contractées prendront considération de la parenté.

AU PROFIT DE NOS SOLDATS

Le public d'Ottawa et de Hull est cordialement invité à assister à la salle Ste-Anne, demain soir, au grand euhore organisé par la Société St-Jean-Baptiste, au profit de nos soldats, cause nationale.

Plus de 85 magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Nos remarques parmi ces prix: deux \$5, en or, 2 gros jambons, un poêle électrique, une statue de la valeur de plus de \$5, des sacs de farine de 24 livres, des ouvrages de fantaisie en quantité, plusieurs prix en argent, etc., etc.

UN NOUVEL AMBASSADEUR EN FRANCE

A bord du navire américain, le George Washington, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) M. Hugh C. Wallace, de Seattle, a été nommé ambassadeur en France par le président Wilson. Cette position était vacante depuis la démission de l'ambassadeur William Sharp.

Cette nomination est le premier acte officiel du président Wilson depuis qu'il est en route pour les Etats-Unis. Le président a aussi envoyé des télégrammes-dépêches au sujet de la cérémonie qui doit avoir lieu le 24 février prochain à Boston lorsque le président prononcera son premier discours officiel après son arrivée.

On s'attend encore à ce que le président Wilson nomme un successeur à M. Thomas W. Gregory, un poste de Procureur Général des Etats-Unis, et que cette nomination ait lieu avant que le président soit entré dans les eaux américaines.

LE RETOUR DE M. WILSON

Paris, 17. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Le "Temps" donne aujourd'hui la date présumée du retour en France du président Wilson après son voyage aux Etats-Unis.

D'après le journal, le président reviendrait en France le 13 mars prochain.

LE CAS DES CONSCRITS INSOUMIS, ANNIVERSAIRE

De nouvelles ordonnances vont être adoptées par le gouvernement pour le procès des déserteurs.

PROCEDURES SEVERES

Le gouvernement adoptera dans quelques jours de nouvelles règlements au sujet de la poursuite des réfractaires à la loi du service militaire. Le délit de désertion ou d'absence sans congé constituera une offense tombant sans la juridiction des tribunaux militaires. Tout délinquant au lieu d'être amené devant une cour à procès sommaire pourra être confié à la surveillance des autorités militaires par tout agent.

Le terme d'agent comprend tout policier nommé conformément à l'Acte de la Police du Dominion, le gendarmier à cheval et tous les membres des forces policières ou officiers de paix provinciaux, municipaux ou locaux, "qui auront reçu autorisation du commissaire en chef ou de l'assistant-commissaire en chef de la police fédérale ou du commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest."

"Il sera hors de juridiction, dit un passage de ces règlements, de toute cour ou procès sommaire ou de toute autre cour ou tribunal civil, de procéder à l'audition ou à la déposition de toute accusation ou délit ou désertion ou absence sans congé des forces expéditionnaires, à moins que la personne accusée soit en la surveillance d'un officier ou ait été amené devant la cour par un officier ou constable autorisé comme indiqué ci-haut."

Kingston, 17. (Dépêche de la Presse Associée.) — L'honorable F. B. Carvell, Ministre des Travaux Publics, a traité de la question des sans-travail dans un discours prononcé devant le Conseil des Métiers et du Travail.

Le Ministre a déclaré que le nombre des sans-travail n'est pas aussi considérable que plusieurs l'avaient prétendu, mais que le nombre augmenterait si les patrons, les ouvriers, les gouvernements et les établissements privés ne se donnaient la main pour essayer de tenir les diverses industries en opération.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dépendent de fortes sommes d'argent pour procurer de l'ouvrage aux sans-travail.

M. Carvell s'est dit heureux de ce qu'il n'y a pas beaucoup de chômage dans le pays et espère que cette paix industrielle continuera.

S'il n'y avait pas de disputes, grèves et "lockouts" au cours des prochains mois, l'industrie canadienne serait en état de satisfaire pleinement aux nouvelles conditions.

Il peut être possible que les gages deviennent un peu moins élevés, si l'on considère que les instances prendront considération de la parenté.

FEU M. ARCHAMBAULT

Samedi après-midi, à sa résidence de la rue Charlotte, est décédé M. Alfred Pierre Archambault, employé au bureau des Archives depuis 31 ans.

Le défunt était très avantagé par son caractère et estimé. Il était né à Terrebonne, Qué. Il a succombé à la terrible maladie du cancer dont il souffrait depuis quatre ans. C'est en service chrétien qu'il a enduré ces souffrances et qu'il a fait son sacrifice suprême. Il appartenait à la Ligue du Sacré-Coeur, à la Chorale de Ste-Anne et au Cercle Social.

Le défunt laisse pour le pleurer: son épouse et neuf enfants qui sont: Mme Ernest Amyot, de Highlan Park; Mme Edouard Fichet, Mlle André et Lucienne; M. Roger Archambault, soldat en Angleterre, et MM. Gustave, Paul, Adrien et Jean Archambault.

Les funérailles auront lieu à l'église Ste-Anne, demain matin, à 8 heures. Nos sympathies à la famille.

POUR IVRESSE

Patrick Joseph, Gales, Michael Kilroe et Fred Boileau ont été amenés en cour de police sous l'accusation d'avoir été trouvés en état d'ivresse dans la journée de dimanche. Boileau et Kilroe ont été condamnés à \$10 d'amende et aux frais. Gales a demandé la remise de sa cause à demain.

AVIS

Avis est par le présent donné que tout argent dû au feu Dr G. Morin devra être payé au Dr Emile H. Dion, spécialiste dans les yeux, oreilles, nez et gorge, son successeur, à 105 rue Rideau, Ottawa, ou à 77 Avenue Laurier, Hull.

A. E. CARON, administrateur. 516

THEATRE MARCELL

JEUDI 20 FEVRIER 1919

CONCERT

PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'OTTAWA

Sous la direction de M. Donald Heins

SOLISTES: Mlle Aline Van Barentzen, Pianiste. Mlle Kathleen Hungerford, Soprano.

Sièges: - 25c à \$1.50

SERRÉ-GRENIER

CHASUBLERIE ET ORFÈVRE D'EGLISE.

Lampes du Sanctuaire, Ostensoris, Tabors, etc., Cierges, Chandelles, Encens, Charbon, Huile du Sanctuaire.

VIN DE MESSE

Articles Religieux, Livres de Prières, Imagerie, Louquets-Médailles du Scapulaire, en or et en argent, avec chaînes; Registres de Baptême, Livres de Prêtres et de Comptabilité, Statues Religieuses, Littérature française et anglaise, Fournitures d'Ecoles et de Bureaux.

LA SEULE MAISON DU GENRE DANS L'ONTARIO.

176, rue RIDEAU - Téléphone R. 2394